12e année. — N° 232. — 10 Octobre 1936 Prix : 2 francs

la Révolution prolétarienne

REVUE BIMENSUELLE SYNDICALISTE REVOLUTIONNAIRE

DANS CE NUMÉRO :

Problèmes politiques et économiques de la Révolution espagnole
par Antoine RICHARD

■

La dévaluation

La dévaluation, sauvetage de "l'expérience" Blum
par R. LOUZON

L'action syndicale : Il aurait fallu manifester devant le Sénat
par M. CHAMBELLAND

■

Un nouvel article de Victor Serge : **SUITE DU CAUCHEMAR**

■

L. NICOLAS
Ceux qui occupent les usines : La grève SAUTTER-HARLÉ

J. LE PEN
Le Congrès du Bâtiment : **Une phase de l'investissement du syndicalisme**

CEDIAS BIBLIOTHÈQUE MUSÉE SOCIAL

Source gallica.bnf.fr / CODHOS / CEDIAS – Musée social

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue bimensuelle syndicaliste révolutionnaire

(Paraissant le 10 et le 25)

◆

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGERIE, COLONIES

Trois mois	10 fr.
Six mois	20 »
Un an	40 »

EXTERIEUR

Trois mois	13 fr.
Six mois	26 »
Un an	50 »

◆

ADRESSER LA CORRESPONDANCE

concernant la Rédaction et l'Administration à la *Révolution Prolétarienne* 54, rue du Château-d'Eau, Paris-10e

◆

PERMANENCE :

Tous les soirs, de 18 à 19 heures

◆

Téléph. : BOTzaris 21-02

◆

UTILISER POUR LES ENVOIS DE FONDS

notre compte chèques postaux : *Révolution Prolétarienne* 734-99 Paris

SOMMAIRE DU N° 232

(10 octobre 1936)

Problèmes politiques et économiques de la Révolution espagnole ..... A. RICHARD.

Analyse de la presse espagnole ..... L. N.

Suite du cauchemar ..... Victor SERGE.

Un toit pour les vieux travailleurs ..... A. PELLETIER.

Notes d'économie et de politique

La dévaluation, sauvetage de l' « expérience » Blum. — L'Etat ne peut empêcher les phénomènes économiques, mais il peut les retarder. — Autre bourrage : la non-hausse des prix ..... R. LOUZON.

Renaissance du Syndicalisme

L'action syndicale et la dévaluation : Il fallait manifester devant le Sénat pour arracher l'échelle mobile (M. CHAMBELLAND). — Au jour le jour. — *Ceux qui occupent les usines :* La grève Sautter-Harlé (L. NICOLAS). — *Le Congrès du Bâtiment :* Une phase de l'investissement du syndicalisme (J. LE PEN).

Faits et Documents

La triste fin d'un « mille pour cent » des boulangers parisiens.

La Ligue Syndicaliste

La Ligue Syndicaliste se propose :

De faire prédominer dans les syndicats l'esprit de classe sur l'esprit de tendance, de secte ou de parti, afin de réaliser le maximum d'action contre le patronat et contre l'Etat ;

De participer à l'œuvre d'éducation syndicale en procédant à l'examen des problèmes pratiques et théoriques posés devant le mouvement ouvrier, et en préconisant la formation de Cercles d'études syndicales ;

De maintenir vivant le précepte de la Première Internationale, d'après lequel l'émancipation des travailleurs ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes.

Collection de la « Révolution Prolétarienne »

PRÉCIS DE GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE

par J. F. HORRABIN

traduit de l'anglais par J. PÉRA

(45 CARTES)

Prix : 9 francs *QUATRIÈME MILLE*

DEUX ANS D'INDOCHINE

UN FLEUVE DE SANG

UNE BROCHURE

Prix : **UN** franc

Expédiés franco contre un mandat envoyé à notre compte de chèques postaux : *Révolution Prolétarienne*, 54, rue du Château-d'Eau, Paris-10e (Compte n° 734-99 Paris).

Problèmes politiques et économiques de la Révolution espagnole

Je voudrais communiquer aux lecteurs de la *R.P.* ces quelques informations et réflexions. Mon espoir est qu'elles ne trahiront pas la pensée des camarades français qui ont arpenté avec moi les rues de Barcelone et dont l'expérience des choses et des gens d'Espagne m'a beaucoup servi. Mettons que je sois ici leur simple écho.

Je ne fais d'ailleurs qu'ajouter une petite contribution aux multiples articles déjà publiés par la *R.P.* depuis les premières impressions de Louzon. Mes commentaires valent pour la seconde quinzaine de septembre. Ils se rapportent à ce qui paraît être une étape nouvelle sur la route de la Révolution. Naturellement, ils n'ont pas la moindre valeur prophétique. Le sort de la Révolution et celui des armes étant solidaires, ils ne peuvent prétendre annoncer l'avenir gros d'inconnu. La partie qui se joue en ce moment autour de Madrid marquera, en effet, une étape nouvelle, mystérieuse encore. Je puis seulement donner ici mon impression que des revers militaires ne tueraient pas la Révolution, la lutte des classes paraissant devoir garder, en fin de compte, l'influence déterminante dans la guerre civile. Même en cas de défaite, elle reprendrait plus vive que jamais, sanglante et désespérée, pour fixer le destin de l'Espagne.

Cela dit, gardons le maximum d'objectivité pour indiquer quels problèmes se sont posés à Barcelone pendant la quinzaine qui vient de s'écouler. Notons-les dans l'ordre politique et l'ordre économique.

PROBLÈMES POLITIQUES

Centralisme et fédéralisme. — Nous avons été frappés, à Barcelone, par ces survivances encore vivaces de l'esprit catalan, même dans les rangs de la F.A.I. et de la C.N.T. Cette mentalité, qui coïncide avec les traits géographiques et économiques du pays, trouve d'ailleurs dans la doctrine traditionnelle de l'anarchisme de quoi se fortifier.

En effet, les anarchistes catalans, pour qui la province commande économiquement l'Espagne, ont une double raison de se méfier de Madrid. La capitale est pour eux, non seulement la détentrice des pouvoirs politiques oppressifs et centralisateurs, mais encore une métropole lointaine, presque étrangère, qui vit de l'effort économique de l'Espagne, avec une population non proportionnée aux faibles capacités productrices de cette ville énorme bâtie dans un semi-désert.

Cette situation de fait, économique et historique, ravive pour ainsi dire la vieille doctrine traditionnelle du fédéralisme anarchiste. La structure de la C.N.T., qui n'est pas centraliste, cadre donc à la fois avec la géographie, l'histoire et la doctrine.

Autant de raisons de se méfier de Madrid.

Les « marxistes », qui y détiennent une partie du pouvoir, partagé avec la bourgeoisie républicaine, ont mécontenté la C.N.T., ainsi que Barcelone et le gouvernement catalan. Nous avions bien l'impression que ce vieux réformiste de Largo Caballero, qui semble s'entendre fort mal à jouer ce rôle de Lénine espagnol dont a voulu l'accabler une opinion mal informée, se faisait à la fois le champion de la vieille querelle U.G.T.-C.N.T. et le défenseur des privilèges étatistes de Madrid. Ajoutons qu'il se laisse investir par l'influence communiste renforcée à Madrid par l'arrivée de l'ambassadeur de l'U.R.S.S.

Nous avons eu de nombreux échos de ces récriminations contre la capitale, contre le gouvernement central au sujet de leur parcimonie dans l'octroi des crédits à la Catalogne pour son économie et son armement. Inutile d'entrer dans ces détails qui ne sont pas toujours très reluisants. Disons seulement que nous aurions été bien naïfs de compter sur le miracle d'un commandement unique réalisé soudain avec l'avènement du ministère Caballero...

C'est pourquoi nos camarades de la C.N.T., conscients des difficultés que rencontrait la poursuite de la guerre, ont pensé qu'il fallait, pour sortir de l'incohérence et de l'indécision, procéder à une refonte de l'appareil gouvernemental. Ils ont voulu le rendre plus représentatif des forces antifascistes réelles lancées dans la guerre civile et ils ont décidé la participation au pouvoir de leur centrale syndicale.

Participation au pouvoir. — Cette résolution a déchaîné un vrai tumulte. Des malins se sont exercés à prendre en défaut cette F.A.I. et cette C.N.T. restées jusqu'à présent apolitiques avec une intransigeance parfois fâcheuse.

Mais ne revenons pas sur le passé. Rappelons seulement que depuis juillet dernier la C.N.T. et son inspiratrice la F.A.I., qui ont joué le rôle décisif que l'on sait dans la lutte antifasciste et la construction révolutionnaire, sont restées à l'écart du gouvernement nominal. Elles ont voulu ainsi non seulement éviter, pour des raisons psychologiques, de se déjuger trop tôt, mais encore assurer une transition profitable et faire des conquêtes réelles avant de participer à la direction de la Catalogne. Il leur semblait aussi que cet effacement transitoire, qui était bien loin d'une abdication, permettrait de sauvegarder quelque temps la façade officielle et de ne pas compromettre les relations économiques avec l'étranger (*Soli* du 17 septembre).

Il paraît aujourd'hui nécessaire de franchir une nouvelle étape, cela pour suivre la marche de la Révolution elle-même et au risque de faire des entorses à la doctrine. Plus conséquent avec lui-même, sans être dans l'obligation de renier une tradition apolitique, le P.O.U.M. défend de son côté la participation gouvernementale, étape vers la création d'un gouvernement ouvrier.

De grandes assises syndicales (congrès et

meetings tenus à Madrid, à Barcelone et à Valence) ont ouvert la voie à cette nouvelle politique. La seconde quinzaine de septembre a été remplie de ces discussions et affirmations qui se sont traduites dans les journaux *C.N.T.* et *Soli* avec une grande véhémence. Pendant ce temps, l'U.G.T. et les partis socialiste et communiste, d'accord avec les républicains de gauche, continuaient à affirmer qu'il fallait d'abord vaincre, que la révolution viendrait ensuite, c'est-à-dire à préconiser en somme le maintien de la formation politique actuelle. D'ailleurs, la menace militaire directe contre Madrid semble favoriser, au moins provisoirement, le maintien du statu quo. Elle peut aussi, inversement, porter aux mesures énergiques, aux solutions désespérées...

En tout cas, pour l'heure, le ministère Caballero rejette ou ajourne les propositions de la C.N.T. Il a même déterminé une reprise de la vie parlementaire en convoquant ce qui reste des Cortès.

Mais la question reste posée. Dans le cadre national, la C.N.T. exige la création d'un Comité suprême de Défense qui remplacerait les actuels ministères. Il grouperait les représentants des centrales syndicales et ceux des partis républicains. Il se composerait de 14 commissaires : 5 pour la C.N.T., 5 pour l'U.G.T., 4 pour les républicains. Cette réorganisation se généraliserait, avec des proportions variables, à tous les échelons, c'est-à-dire dans les provinces et les villes. Les députations provinciales et les municipalités seraient ainsi remplacées par ces juntes de défense, représentation de toutes les forces antifascistes engagées dans la lutte. Cela favoriserait évidemment leur concentration et leur coordination en portant atteinte aux particularismes variés qui paralysent l'action.

Naturellement, des critiques se sont fait jour, dans les rangs mêmes de la C.N.T., mais surtout hors de la C.N.T. Elles se ramènent à deux reproches : trop d'importance est donnée aux partis bourgeois; par contre, les partis ouvriers sont laissés de côté.

Sur le premier point, nos camarades se défendent de tout opportunisme déplacé, voulant tenir compte des réalités politiques et, dans le cas de la Catalogne, ayant une certaine confiance provisoire en la bourgeoisie de gauche. La C.N.T. objecte, sur le second point, que les partis socialiste et communiste se trouveraient indirectement représentés par l'U.G.T. Mais naturellement les partis susnommés, ambitieux par nature, ne veulent pas se laisser faire.

En attendant, la question se trouve provisoirement réglée pour la Catalogne. Nous avons assisté, en effet, à la transformation du gouvernement catalan. Ouverte officiellement le 25 septembre, la crise gouvernementale de la Généralité s'est dénouée le 26. Elle a abouti à la constitution du cabinet Tarradellas, qui comprend douze membres : trois de la Gauche républicaine, trois de la C.N.T. (les camarades Fabregas, à l'économie nationale; Garcia Bilbao, à l'Assistance sociale; et Domenech, au Ravitaillement), deux du parti socialiste unifié de Catalogne, un du P.O.U.M. (Nin, à la Justice), un de l'Union des Rabassaires, un de l'Action catalane, enfin Sandino, qui représente l'élément militaire fidèle.

Depuis cette constitution, qui marque l'entrée de la C.N.T. dans l'appareil dirigeant, un fait nouveau s'est produit qui marque un pas de plus dans l'évolution entrevue. L'organisation des milices, qui paraissait autonome, mais qui, née dans la lutte, détenait en marge du cabinet le pouvoir réel, vient d'être intégrée dans l'appareil ministériel comme annexe du département de la guerre. Il en sera de même d'autres organisations, comme le Comité d'Economie et la Police politique, annexés aux ministères correspondants de l'Economie nationale et de la Sûreté publique.

Cette pénétration des organismes anciens par les organismes nouveaux nés dans la lutte et créés pour la Révolution marque un pas sérieux vers la conquête du pouvoir. C'est désormais le gouvernement catalan qui va prendre la responsabilité directe de l'œuvre accomplie jusqu'alors par des institutions improvisées.

Naturellement, tout le pouvoir n'est pas aux ouvriers et aux paysans, mais la structure gouvernementale nouvelle n'est que provisoire. La Révolution amènera sans doute des changements plus radicaux vers la constitution d'un Etat provincial prolétarien.

PROBLÈMES ÉCONOMIQUES

Le manifeste du gouvernement catalan. — Ce nouveau cabinet de Catalogne vient de lancer un manifeste qui s'inspire évidemment des nécessités militaires (appel au commandement unique, à l'action coordonnée, à la création des milices obligatoires et à la discipline), mais vise surtout à la reconstruction économique du pays. Nous croyons utile d'en reproduire les divers points qui correspondent au programme du Conseil d'économie établi le 11 août dernier :

1° Régularisation de la production en harmonie avec la consommation;

2° Contrôle du commerce extérieur;

3° Collectivisation des grandes propriétés rurales avec respect des petites propriétés agricoles;

4° Dévalorisation partielle des propriétés urbaines par la réduction des loyers ou par établissement de taxes;

5° Collectivisation des grandes industries, des services publics et des transports;

6° Réquisition et collectivisation des établissements abandonnés par leurs propriétaires;

7° Intensification du régime coopératif pour la distribution des produits et, particulièrement, exploitation en régime coopératif des grandes entreprises d'alimentation;

8° Contrôle ouvrier des banques, en attendant la nationalisation des établissements de crédit;

9° Contrôle ouvrier des industries privées;

10° Lutte contre le chômage par le retour des ouvriers inemployés à la terre, revalorisation des produits agricoles, création de nouvelles industries, électrification intégrale de la Catalogne, etc.;

11° Suppression rapide des divers impôts indirects dans le temps et les mesures qui seront possibles.

Ainsi se trouve confirmé le principe d'une économie mixte avec un secteur collectivisé dans l'industrie et l'agriculture et un secteur subsistant d'économie privée, soumis au contrôle de la classe ouvrière. C'est en somme, dans ses grands traits, la structure déjà ébauchée au lendemain des combats de juillet.

Mais ce qui nous intéresse, nous syndicalistes, c'est non seulement l'affirmation des principes. C'est aussi, pour ainsi dire, le rendement du système. Que dit la presse à ce sujet ? Quelles difficultés ont été rencontrées en matière économique et sociale dans le fonctionnement des nouveaux rouages si vite construits ? Comment cherche-t-on à les surmonter ?

Difficultés économiques et financières. — La lecture des journaux laisse pressentir l'existence de certaines difficultés, inévitables en ces mois de guerre. Des industries sont inactives, d'autres fonctionnent dans des conditions médiocres. Les stocks de matières premières s'épuisent tandis que s'accumulent les réserves d'objets fabriqués. Une hausse s'est produite sur certaines marchandises : le sucre, le café, le charbon, les œufs, les pommes de terre. Elle est jugulée par les autorités qui luttent contre l'accaparement, mais elle est aussi le résultat naturel d'une raréfaction certaine de ces produits.

La rue elle-même témoigne de ce malaise alimentaire et commercial qui n'a rien d'ailleurs de catastrophique. Des queues de ménagères, normales en période critique, stationnent en quête de viande, de lait, surtout de charbon. Les trottoirs commencent à être envahis par les soldeurs de menus objets, de bouquins, de lingerie. Mais l'on ne voit encore aucun signe de la misère et les mendiants sont plutôt moins nombreux qu'autrefois.

Les difficultés les plus graves proviennent, semble-t-il, du manque de ressources financières. Il faudrait que le Conseil d'Economie disposât d'un fonds de roulement suffisant qui lui permît de faire des achats à l'étranger, de soutenir les industries collectivisées qui seraient mal en point.

Ces ressources financières, dont la Catalogne aurait besoin pour poursuivre son expérience, elle ne les a malheureusement pas reçues du gouvernement de Madrid. C'est là le côté économique du conflit politique et administratif signalé plus haut.

Dans son intervention au dernier congrès des syndicats, le camarade Fabregas, qui est aujourd'hui chargé en Catalogne du portefeuille de l'Economie nationale, a condamné cette attitude de la capitale. Le nouveau ministère Caballero n'a pas mieux traité la Catalogne que ses prédécesseurs, sans doute par hostilité envers la C.N.T., ses conceptions et ses méthodes. Un crédit de 800 millions de pesetas avait été demandé, il fut refusé, ainsi qu'un autre de 30 millions pour achat de matériel de guerre, et un autre enfin de 150 millions de francs pour achat de matières premières à l'étranger. En garantie de ces avances, on offrait pourtant le milliard des dépôts des caisses d'épargne catalanes déposé à la Banque d'Espagne.

Même échec de la demande du transfert en Catalogne de 400 millions d'or, partie du dépôt de Madrid. On comprend le désir de la Catalogne de créer chez elle une sorte de banque régionale autonome. Ce désir atteste bien la réalité du malaise. Au dernier congrès de la C.N.T. tenu à Barcelone, on a pu entendre un syndicat proposer la création d'une monnaie catalane, le papier-monnaie espagnol devant être réservé aux échanges extérieurs.

De l'économie de guerre a une économie rationnelle. — Certains articles de la *Soli*, des allocutions radiodiffusées de Fabregas, les comptes rendus de congrès et de meetings nous laissent entrevoir les inquiétudes et les projets des dirigeants de l'économie révolutionnaire.

Il s'agit pour eux d'envisager l'avenir et d'en jeter les bases dans le monde présent lui-même. La guerre civile, on le sait, y a fait des ravages. On a socialisé, séquestré, contrôlé un peu au hasard. La production a été en grande partie orientée vers la guerre, les énergies tendues vers la fabrication de l'armement, de l'équipement. Il faut tenir encore jusqu'à la victoire espérée, travailler douze heures dans les usines de guerre, aller au plus urgent.

Mais déjà se fait jour un besoin d'ordre, de clarification, d'adaptation aux nécessités économiques. Les camarades de la F.A.I. et de la C.N.T. ont le souci de montrer qu'ils sont capables de diriger l'économie. N'est-il pas significatif que Santillan ait écrit quelques mois avant la guerre civile un ouvrage doctrinal conçu dans cet esprit, ouvrage que publie l'hebdomadaire l'*Espagne antifasciste*, préoccupé de faire connaître tous les aspects de l'œuvre de la C.N.T. ?

Fabregas insiste dans ses écrits sur la nécessité de tenir compte des possibilités du pays (une circulaire détaillée aux syndicats illustre cette préoccupation). Il veut que l'industrie nouvelle travaille sciemment pour les besoins du marché intérieur et du marché mondial. Il est en un mot nécessaire de préparer dès aujourd'hui l'économie de paix, d'établir un plan d'avenir chargé d'orienter, d'harmoniser la production. Ainsi l'on évitera l'improvisation précipitée, l'on saura distinguer entre les bonnes et les mauvaises affaires. Volonté de ne plus socialiser au hasard, de ne plus travailler à perte, de réparer le gaspillage inévitable des premiers jours.

Mais Fabregas, qui emploie volontiers le mot de rationalisation, qui montre la nécessité d'être docile aux lois de la technique et de l'économie, n'oublie pas qu'il parle en anarchiste. Il montre la nécessité de respecter les autonomies individuelles, municipales et régionales, pourvu qu'elles sachent se plier à l'intérêt collectif. A ce titre, il s'adresse en particulier aux classes moyennes qui auront leur place dans cette économie mixte de demain, où subsisteront la petite propriété paysanne et en partie le petit commerce et la petite industrie. Cette tendance autonomiste a dressé plus d'une fois les économistes de la C.N.T. contre les marxistes et leur penchant plus marqué à l'autoritarisme économique, leur volonté de nationaliser l'industrie.

C'est ainsi que nous avons pu lire dans la *Batalla*, organe du P.O.U.M., une critique de la tendance qu'ont manifestée les syndicats à exploiter l'industrie dont ils étaient devenus les gérants sans songer assez à l'intérêt général. Cette « syndicalisation » à caractère fédéraliste, où chacun voulait être maître chez soi, a dû présenter des excès par méconnaissance de l'intérêt général révolutionnaire.

La solidarité obligatoire entre tous les producteurs, nos camarades de la C.N.T. ne la négligent d'ailleurs pas et ils paraissent vouloir remédier à ce morcellement anarchique des initiatives et des efforts. C'est ainsi qu'ils font un gros effort, bien mis déjà en évidence par

la *R.P.*, pour faire marcher parallèlement la révolution agraire et la révolution industrielle. C'est une double tâche indispensable. En effet, pour que l'industrie trouve une clientèle suffisante, il faut élargir le marché national en revalorisant les produits agricoles et en élevant le niveau de vie des paysans comme celui des ouvriers. Débarrassée de ses parasites (les grands propriétaires, le clergé, les usuriers), la campagne connaîtra une vie meilleure et sera solidaire de la ville dans l'économie comme elle l'est aujourd'hui dans la guerre et la Révolution.

◈◈◈

Ces remarques, évidemment superficielles, ont surtout comme but de montrer que nos camarades de la C.N.T. et de la F.A.I. savent être des réalistes quand les nécessités l'exigent. Ils ont à leur actif non seulement le courage, mais aussi le sens créateur, l'audace dans l'initiative et ils donnent au mouvement ouvrier une leçon de premier ordre, car ils n'ont pas perdu ce don précieux qui manque aujourd'hui au mouvement révolutionnaire dans ce monde de dictatures, le sens de la liberté.

A. RICHARD.

◇◆◇

Premiers pas...

Analyse de la presse espagnole

L'événement sensationnel de la dernière quinzaine est la décision des anarcho-syndicalistes de collaborer directement au gouvernement, non seulement avec les socialistes et les communistes, mais aussi avec les partis républicains bourgeois. La seule réserve au point de vue forme est de ne pas appeler l'organe supérieur du gouvernement un conseil de ministres, mais une « Junta » ou un Conseil de Défense; la véritable innovation consiste en la part prépondérante réservée ouvertement aux organisations syndicales : le projet présenté par le plénum des divers comités des Régionales constituant la C.N.T. propose de substituer au gouvernement Largo Caballero une junte comprenant cinq délégués syndicaux de l'Union Générale des Travailleurs, cinq autres délégués syndicaux de la Confédération Nationale du Travail et quatre délégués des divers partis républicains bourgeois soutenant le gouvernement régulier.

Voici comment *Solidaridad Obrera* du 25 septembre justifie ce projet :

La C.N.T. s'est inspirée de ce qui représente la révolution qui s'étend d'une frontière à l'autre de la péninsule. Nous savons que les révolutions s'ankylosent si les représentants des manifestations de la masse n'expriment pas l'esprit qui déborde dans les rues.

Dans ce but précis et recueillant les expériences que nous a transmises l'histoire, nous avons voulu être les initiateurs de la démolition de tout ce qui est vétuste, archaïque, nous voulons que l'œuvre de la reconstruction ait pour fondement nos organisations.

Les « Juntas de Defensa » sont l'incarnation de l'élan révolutionnaire qui a porté nos camarades vers les terres de l'Aragon. Elles correspondent à un sentiment de radicalisation des masses qui se sentiraient frustrées si nous continuons à cohabiter dans des institutions dont la structure est du type bourgeois.

Notre conception n'est pas partagée par les communistes et par certaine fraction du socialisme espagnol. Nos contradicteurs prétendent que nous encourons ainsi le danger de voir les puissances étrangères qui jusqu'à présent ont manifesté envers nous une certaine bienveillance, se mettre à froncer les sourcils et adopter des mesures préjudiciables à la cause que nous défendons.

Nous ne trouvons pas la moindre lueur de dialectique dans les allégations des marxistes. Le capitalisme étranger nous tolérera aussi longtemps que nous respecterons ses intérêts. Il est indifférent pour le capitalisme extérieur que les organes destinés à diriger et administrer la révolution adoptent telle ou telle autre dénomination, si en réalité ils observent une conduite idoine. Nous sommes certains que l'Angleterre ne manifestera pas la moindre crainte si les grandes entreprises liées à la métropole britannique ne subissent la plus petite égratignure.

L'aspect extérieur ne peut être atteint gravement par la nouvelle structure que nous préconisons. Il faut tenir compte que l'on maintient les figures décoratives donnant la nuance du système petit-bourgeois de façon que les capitalistes étrangers ne sursautent pas. D'ailleurs, la révolution espagnole a été extrêmement respectueuse des personnes et des biens des sujets étrangers. Les représentants diplomatiques détachés sur notre territoire en sont convaincus.

Toutefois, il n'y a pas que l'aspect de la révolution sapant les institutions exhalant une senteur du XVIIIe *siècle; elle pose aussi un problème de grande envergure ibérique ; si nous tentions de l'esquiver, nous serions amenés à des conséquences désastreuses.*

Nous avons répété à diverses occasions que pour ériger une Espagne nouvelle il est nécessaire et indispensable de détruire totalement l'Etat féodal et engloutisseur dénaturant la physionomie des régions qui pour toute une série de raisons historiques se sont confondues en une unité et en un centralisme émasculants.

Les « Juntas de Defensa » établies dans chaque région et dans chaque localité mettront fin à l'éternel joug d'un Madrid bureaucratique et à la moindre lueur de centralisation qui pourrait surgir en un point quelconque du sol espagnol.

Nous ne pouvons comprendre que les marxistes qui ont adopté le mot d'ordre du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes prennent peur quand il s'agit de réaliser ce qui fut le cheval de bataille d'un grand nombre de partis et de cénacles développant leur vie dans l'orbite catalane.

La révolution a ses moments fébriles et ses instants propices aux tentatives les plus audacieuses. La Confédération Nationale du Travail entend ne pas laisser passer la situation actuelle qui permettra d'atteindre dans son développement des proportions d'apothéose.

Tels sont les arguments dont se servent les anarchistes espagnols pour justifier la concession la plus grave qu'ils puissent faire : la collaboration au pouvoir gouvernemental et étatique avec des partis bourgeois.

L. N.

SUITE DU CAUCHEMAR

Mûrement réfléchi et prémédité de longue date, le crime du 25 août 1936, s'il a été pour tous ceux qui suivent la révolution russe — même sans illusions depuis quelques années — une révélation et qui fera date, n'est évidemment pour Staline qu'un épisode dans une opération de plus vaste envergure. Ce crime a secoué bien des consciences; mais il n'a pas, dans un monde habitué aux assassinats en masse par toutes espèces de dictateurs, et dans un mouvement ouvrier, partagé entre son désir de croire en l'U.R.S.S. et l'influence du noyautage stalinien, suscité les immédiates réactions qui eussent pu empêcher ou enrayer la continuation de l'opération.

Accusés exactement dans les mêmes conditions que plusieurs des fusillés, que Trotsky et son fils, que Sokolnikov dont la vie (s'il est en vie) tient à un fil, Rykov et Boukharine ont bénéficié d'un non-lieu, Radek a été coffré, le silence s'est fait sur Piatakov et Ouglanov. Etrange et même un peu excessif cynisme. Les fusillés auraient menti dans certains cas et dit vrai dans d'autres ? Or comment expliquer des non-lieu ? Mais Rykov, officiellement innocenté, disparaît de la vie publique, relevé de son poste de commissaire du peuple aux P.T.T. sans nomination nouvelle. A peine l'a-t-on proclamé innocent qu'on le traite en coupable ! Ce serait singulier si dans tout ceci la justice, la logique, la vérité avaient quelque chose à voir. Mais il s'agit de tout autre chose.

Rykov fut du premier conseil des commissaires du peuple, ami et compagnon de Lénine, après quinze ans — ou vingt — de luttes dans l'illégalité, les prisons, les Sibéries, pour la vieille organisation bolchévik, — après plusieurs évasions et les plus grands risques tranquillement acceptés. Il dirigea l'économie nationalisée dans les années héroïques. Lénine mort, il lui succède à la tête du gouvernement des Soviets. Voilà l'homme qu'on étrangle doucement et qui s'en va, heureux encore de n'être pas jeté — pour l'heure — dans une oubliette de Souzdal. Se souviendra-t-il du discours qu'il prononça contre nous, opposants de gauche, en 1927, lors de notre exclusion, quand il nous menaça le premier de toutes les rigueurs de la répression ? Comme toute sa génération, il voit sans doute plus clair aujourd'hui, — mais il est trop tard.

Comment sera éliminé Boukharine, je n'en sais rien, mais il le sera. A l'exception de quelques asservis et de quelques otages, les vieux doivent tous s'en aller. On ne peut pas, après le crime du 25 août, et quelle que soit leur platitude devant le chef génial, les laisser vivre au sens politique du mot. Car il est impossible qu'au fond de leur âme ils ne soient des juges désespérés. Les infamies qu'on leur fait dire, ils les disent du bout des lèvres et ils n'en pensent pas moins. Alors on arrête Radek qui vient d'adorer le chef, de hurler à la mort sur quatre colonnes des *Izviestia*, contre ses camarades de trente ans, de se traîner lui-même, par ordre et zèle, dans une boue mêlée de sang. Alors on écarte Iagoda et Prokofiev. On écarte Lomov, commissaire du peuple à l'industrie légère (révoqué), on écarte Kerjentsev, humaniste à tout faire, l'homme de la T.S.F. et des arts, — mais un vieux, vous comprenez, un vieux résigné hanté, dans ses nuits, par l'écœurement et le remords...

Quand on exige d'un Antonov-Ovséenko, insurgé de 1905, assaillant du Palais d'Hiver le soir du 7 novembre 1917, conducteur des premières armées rouges en Ukraine, trotskiste fidèle au Vieux tant qu'il y eut une vie politique dans le parti, puis capitulard, c'est entendu, pour rester dans le parti et dans les ambassades, c'est-à-dire pour servir encore, car je ne crois pas qu'il tienne tant que cela aux wagons-lits, — quand on exige d'un homme qui a ce beau passé de révolutionnaire l'article qu'il a dû écrire dans la presse moscovite pour approuver l'exécution de ses anciens amis, ces pages inqualifiables où s'étale toute la bassesse du régime, vous comprenez bien qu'il s'agit de lier cet homme par une complicité d'autant plus affichée qu'elle est plus imposée, c'est-à-dire moins réelle, abstraction faite de l'ignominie qu'il y a de sa part à ne point résister... (1).

Le limogeage du haut-commissaire à la Sûreté générale, commissaire du peuple à l'Intérieur, Iagoda, véritable chef du Guépéou depuis l'avènement de Staline, et avec lui de son adjoint Prokofiev, tchékiste de la première heure, propre à toutes les besognes et l'ayant prouvé, a plusieurs explications. Iagoda et Prokofiev sont tout de même des hommes de 1917 et qui ont une autorité personnelle. Ejov, qui remplace Iagoda, n'est rien par lui-même, qu'une créature des bureaux sélectionnée par le secrétaire général. Ce Ejov, il y a quatre ou cinq ans s'occupait des littérateurs de Moscou; ce n'était qu'un gros petit fonctionnaire du Comité central sans passé ni physionomie. Iagoda sait trop de choses et l'on semble se rendre compte que le procès Zinoviev a dessillé bien des yeux; en pareil cas, l'usage est de réparer la gaffe en usant d'un bouc émissaire. Iagoda lui-même, en 1931, après le procès des ingénieurs accusés de sabotage (et beaucoup d'exécutions sans procès) trouva que ses bureaux y avaient été un peu fort, les épura, non sans châtier ses subordonnés pour avoir trop bien exécuté les ordres qu'il leur transmettait (il y eut des exécutions aussi dans le personnel des inquisiteurs). Enfin, Iagoda est nommément compromis dans la conspiration imaginaire qu'on a montée en exploitant à fond des sentiments et des ressentiments très réels. Dans les entretiens Boukharine-Kaménev de 1928 qui donnent la clé du procès d'hier (2), Iagoda est nommé par Boukharine comme un de ces grands dignitaires qui ne demanderaient pas mieux que de seconder l'élimination

---

(1) Antonov-Ovséenko vient d'être nommé consul général de l'U.R.S.S. à Barcelone. Sans doute pourra-t-il donner aux révolutionnaires catalans des nouvelles fraîches d'Otello Gaggi, de Luigi Calligaris, de Zeinl Mühsam, de Vladimir Barmach, de Sandomirski, de Pankratov, de Zakovine et de nombre de leurs camarades coffrés depuis fort longtemps...

(2) On trouvera dans le *Staline* de Souvarine, au chap. IV, ce document capital.

du Géorgien qui « nous dévorera tous... » Le voilà, à la veille d'une retraite probablement définitive, aux Postes et Télégraphes. Le cabinet noir fonctionnait pourtant sans lui tout à fait admirablement.

Avec Ejov, la génération de nouveaux arrivistes staliniens acquiert un poste de plus. Déjà elle tient le pouvoir à Léningrad, avec Jdanov, inconnu hier; Moscou, avec le secrétaire de l'organisation du parti, Khroustchev, inconnu hier; le Caucase avec Lavrenti Béria, inconnu hier, brusquement révélé à l'U.R.S.S. il y a quelques années par ses audacieuses falsifications de l'histoire des organisations du parti en Transcaucasie et qui fit une éblouissante carrière.

Je termine ces notes par un avertissement et par une question. Les journaux soviétiques viennent de lancer contre des trotskistes d'Ukraine l'accusation d'avoir préparé avec la Gestapo la séparation de l'Ukraine au profit de la Pologne et de l'Allemagne. (Oui, vous avez bien lu.) Cette insanité ne signifie qu'une chose : que l'on prémédite de les fusiller. Qui ? sans doute Iouri Kotzioubinski et d'autres. Peut-être Drobnis ? La préméditation d'assassinat est d'une sanglante netteté. — Les preuves, citoyen bourreau ! Sortez-les donc vos preuves ! Ne croyez pas que nous oublierons ça parce que l'Ukraine est loin !

La question, la voici : Est-il vrai, oui ou non, que Marie Ioffé se serait suicidée ? Je me refuse à le croire, la connaissant exemplairement vaillante. Elle fut la compagne de l'ambassadeur rouge Ioffé qui rendit de si grands services à la révolution en Allemagne, en Chine, au Japon, avant de se suicider à Moscou, traqué lui aussi. Depuis la mort de son mari — 1928 — elle est en prison ou en déportation, alternativement. Elle n'a donc pas tué Kirov, monsieur Romain Rolland, je peux vous le prouver. Mais ne l'a-t-on pas tuée elle-même, après l'avoir gardée en captivité pendant huit ans ? Quelle grande conscience officielle, reconnue du gouvernement stalinien, voudra bien lui poser cette question ?

Victor Serge.

5 octobre 1936.

Staline laissera-t-il partir pour l'Espagne Ghezzi et Gaggi ?

Les camarades Ghezzi et Gaggi, réfugiés politiques italiens en U.R.S.S., ont demandé au gouvernement russe l'autorisation d'aller rejoindre en Espagne leurs frères en lutte.

La délégation ouvrière du front d'Aragon, venue à Paris, la semaine passée, pour prendre la parole dans un meeting, afin d'appuyer la démarche des camarades Ghezzi et Gaggi a envoyé à Moscou le télégramme suivant :

« *Zik, Staline, Moscou.*

« *Délégation milices antifascistes front Aragon demande gouvernement russe accorder facilités départ Espagne révolutionnaire vaillants lutteurs Francesco Ghezzi, Otello Gaggi et Hermann Sandomirski. Espère leur départ immédiat.*

« Joaquim Ascaso, *délégué de la colonne de Caspe;* Emilienne Morin-Durruti, *déléguée de la colonne Durruti;* Alfonso Miguel, *délégué de la presse C.N.T. à Levande.* »

Un toit pour les vieux travailleurs

Depuis quelque temps, on paraît se préoccuper quelque peu du sort des vieux travailleurs. En fait, leur situation matérielle et morale est, en général, assez pénible et, ce qui est pire, bien souvent sans issue.

Lorsque le vieux travailleur atteint ses 55-60 ans, il est impitoyablement rejeté de la production quelles que soient ses connaissances professionnelles. Aujourd'hui, il faut produire à un rythme toujours plus accéléré. Donc, plus de place pour les vieux dans les usines, les ateliers, les chantiers, les bureaux.

Mais, alors, que vont devenir ces hommes et ces femmes, comment vivront-ils ?

Lorsqu'il s'agit d'un fonctionnaire ou d'un travailleur de service public, la retraite résout la question en partie...

Pour les autres, pour ceux de l'industrie et du commerce, et pour ceux de la campagne, la législation sociale n'est pas très généreuse.

Les assurances sociales n'offrent, actuellement, et pour les plus favorisés, qu'une pension ridicule de 500 à 720 francs par an. L'assistance aux vieillards, de 30 à 120 francs par mois, ce qui est bien peu et peu susceptible d'amélioration. Les vieux travailleurs les plus favorisés sont, peut-être, ceux qui eurent la possibilité d'être inscrits à un fonds de chômage et reçoivent, de ce fait, 11 francs par jour; mais, ils doivent s'attendre à être rayés d'un jour à l'autre et se trouver sans ressources.

Et, pourtant, les vieux doivent vivre. Ils ont souvent besoin de soins. Alors, malheur à ceux qui n'ont plus de famille ou que celle-ci ne peut aider.

Qui pourra dira les misères et les souffrances cachées des vieux !...

Il y a certainement beaucoup à faire, et l'Union des Syndicats de la R. P. fut bien inspirée en prenant l'initiative d'un projet de loi destiné à assurer un minimum d'allocation pour les vieux travailleurs.

Je voudrais, pour ma part, attirer l'attention sur un point très particulier et qui, je crois, n'a pas encore été envisagé : *le loyer ou l'habitation gratuits pour les vieux travailleurs.*

De tout temps, à toute époque, se loger, s'abriter sous un toit a été une préoccupation essentielle pour les hommes.

La question est-elle si difficile à résoudre ? Je ne le crois pas, et si l'on veut l'étudier, on trouvera les moyens. Je suggère simplement ceci :

Création d'un fonds commun administré par les organisations ouvrières, syndicales et locatives, avec représentation de la propriété, et destiné à payer, en lieu et place du locataire âgé, le montant de son loyer ou le versement d'une indemnité équivalente, bien entendu sur des bases à déterminer, mais en laissant à chacun sa liberté individuelle et le droit absolu de rester sous le toit qui l'abrite déjà.

Ce fonds commun serait alimenté par un versement obligatoire des propriétaires et proportionnel au montant des quittances de toutes les locations. Voilà des ressources, il peut y en avoir d'autres.

L'idée vaut ce qu'elle vaut. Je conviens que tout cela est très réformiste, mais il y a tout de même un principe intéressant. Si le mouvement syndical voulait s'attacher à réaliser pour les vieux travailleurs : 1° une pension minimum réelle, 2° les soins et médicaments, 3° l'habitation gratuite, il rendrait à la classe ouvrière un grand service et poserait ainsi des principes humains difficilement attaquables.

A. Pelletier.

NOTES D'ÉCONOMIE ET DE POLITIQUE

La dévaluation sauvetage de l'« expérience » Blum

A l'arrivée du « Front populaire » au pouvoir, nous disions (1) qu'une seule chose pouvait lui permettre de mettre fin à la crise: c'était la dépréciation monétaire. Tout le reste n'était que littérature...

Et en effet, voici quatre mois que le ministère Blum est constitué, quatre mois qu'il a pris des mesures de toutes sortes pour juguler la crise, et celle-ci est aussi intense qu'avant : le nombre des chômeurs n'a jamais été aussi élevé.

Mais, désormais, il n'en sera plus de même. L' « expérience Blum » peut continuer comme elle voudra; elle pourra consister en mesures parfaitement absurdes ou totalement inopérantes, elle n'en sera pas moins assurée de réussir, tout comme ont réussi l' « expérience Roosevelt » et l' « expérience Van Zeeland » ou la non-expérience anglaise, du fait seulement de la dépréciation de la monnaie. L'activité économique française marquera un essor après la dévaluation du franc comme ont marqué un essor l'activité économique anglaise après la dépréciation de la livre, l'activité économique américaine après celle du dollar, l'activité économique belge après la dévaluation du belga.

Sauf les périodes tout à fait exceptionnelles de développement technique extrêmement intense, comme celle qui va de la fin du XVIIIe siècle à l'aube du XXe, toute économie fondée, si peu que ce soit, sur le crédit ne peut vivre sous le fardeau de l'accumulation des dettes. Elle est obligée de procéder périodiquement, et à intervalles assez rapprochés, à la réduction des dettes. La dépréciation monétaire est le procédé moderne de la réduction des dettes; comme toute réduction de dettes, elle sauve momentanément le régime de la faillite, à la manière dont une piqûre de strychnine ranime momentanément la vitalité d'un malade, et cela jusqu'au moment où les piqûres devant être de plus en plus fréquentes, et à des doses de plus en plus fortes, le malade meurt, empoisonné (2).

Puisse ce terme arriver le plus tôt possible pour la bourgeoisie capitaliste, si... tout au moins c'est le prolétariat qui doit lui succéder !

L'Etat ne peut empêcher les phénomènes économiques mais il peut les retarder

Il est une erreur qu'on commet fréquemment : c'est celle qui consiste à sous-estimer l'importance du retard que peut apporter l'intervention de l'Etat dans le déroulement des phénomènes économiques.

Je me permettrai de citer à cet égard deux exemples personnels, car ils ne me semblent pas dépourvus d'un intérêt général.

Dans le courant de 1928, j'indiquais dans un article de la *R.P.* (1er juin 1928) que l'on était sur le point de voir éclater une crise économique mondiale, la crise classique dite de « surproduction » : toutes les conditions pour l'éclatement de cette crise étaient remplies. Par contre, j'indiquais que bien qu' « économiquement » la crise devait éclater tout de suite, elle serait sans doute retardée par les mesures que prendrait certainement le gouvernement américain afin qu'elle ne se produise pas en pleine période électorale. Tout cela était exact. Mais j'ajoutais, d'autre part, que les efforts du gouvernement américain n'arriveraient sans doute à reculer la crise que de quelques mois et qu'en conséquence celle-ci sans doute se produirait au plus tard fin 28; or, comme l'on sait, elle n'a éclaté qu'en octobre 29.

Les conditions de crédit absolument anormales consenties durant toute cette période intermédiaire par les Federal Reserve Banks sous la pression du gouvernement étaient parvenues à maintenir, non pas, comme je le pensais, pendant quelques mois, mais *pendant plus d'un an* l'économie américaine et par suite mondiale, en état de « surproduction ».

C'est une erreur analogue que j'ai commise avec la dévaluation.

Jusqu'au milieu de l'an dernier, la dévaluation du franc n'était pas absolument fatale. A la condition de se contenter d'une activité économique restreinte, de ne participer que pour une très faible mesure à la reprise mondiale générale, c'est-à-dire en somme d'accepter un sort assez analogue à celui de l'Angleterre entre les années 1920 et 1929, la France pouvait sans doute se passer de la dévaluation jusqu'à la prochaine crise. Mais lorsqu'il fut procédé l'an dernier au réarmement allemand et que la France décida d'y répondre par une augmentation massive de ses dépenses militaires, la partie était jouée : il était sûr désormais que le franc devrait être dévalué.

C'est ce que j'exposais dans un article de la *R.P.* du 25 mai 35. Si l'on veut bien se reporter à cet article, on constatera que la dévaluation m'apparaissait comme une opération tout à fait imminente dont on n'était guère séparé que par quelques semaines tout au plus; or, elle ne s'est produite... que seize mois après.

C'est que j'avais sous-estimé la formidable capacité de bourrage de crânes de l'Etat français.

Alors que dès mai 35 il était impossible à tout individu susceptible de réfléchir cinq minutes de suposer que le déficit budgétaire pouvait être comblé même partiellement, de ne pas comprendre que par suite la dévaluation était certaine et que par conséquent il était absurde de prêter à l'Etat des francs pour lesquels celui-ci ne rendrait que des francs dépréciés, les ministères qui se sont succédé ont trouvé le moyen, grâce à un bourrage de crânes intensif, de continuer pendant plus d'un an à emprunter les milliards qui leur étaient nécessaires pour faire face à leurs échéances !

Ce fut d'abord Laval qui vint et dit : « Moi, j'ai un remède, la *déflation;* je vais prendre un tas de décrets et vous allez voir ce que vous allez voir! » Ce furent alors les décrets-lois du 17 juillet, bientôt suivis d'un second « train » pour entretenir l'enthousiasme. Et puis, ajoutait Laval — argument plus frappant — « si vous n'avez pas confiance ou ne faites pas au moins semblant d'avoir confiance dans ma déflation et que vous ne m'apportiez pas vos sous, je tombe, et alors c'est pour vous l'abomina-

(1) *R.P.* du 10 juin 36: « Dépréciation monétaire ou cafouillage ? ».

(2) Je rappelle ici seulement des conclusions sans les développer, un abondant développement en ayant été donné en différents articles ou notes de la *R.P.* depuis que la *R.P.* existe.

tion de la désolation : c'est le bolchevisme et la révolution ! »

Les gens marchèrent, les bourgeois apportèrent l'argent nécessaire — tout juste nécessaire — pour permettre à Laval et à son successeur de faire leurs échéances.

Ça commençait cependant à ne plus guère rendre. Mais Blum vint! Et lui aussi avait un remède, un remède différent du prédécesseur, naturellement : la *reflation*. On vit donc des lois de reflation succéder, presque aussi nombreuses, aux décrets de déflation. L'illusion est si tenace au cœur des hommes qu'on crut à l' « expérience Blum », comme on avait cru moins d'un an auparavant à l' « expérience Laval ». Il est vrai qu'à l'instar de son prédécesseur, Blum employait un argument plus direct : « Si vous ne croyez pas à mon expérience, si vous refusez de m'apporter vos sous, je tombe, et alors c'est le fascisme! » Il n'y avait de changé par rapport au langage de Laval que la nature de l'ennemi que l'on désignait et celle de la classe à laquelle on s'adressait. Car, hélas! c'est à la classe ouvrière que cette fois l'on s'adressait : aux gros sous de ses livrets de Caisse d'épargne et aux encaisses de ses syndicats.

La classe ouvrière marcha, comme avait marché la bourgeoisie. Dans le vain espoir d'éviter la dévaluation, elle ramassa sou par sou les quelque 4 milliards qui fournirent l'appoint nécessaire pour permettre aux caisses de l'Etat de tenir quatre mois encore.

Et c'est ainsi, grâce à ce bourrage remarquable et vraiment très perfectionné, qui fut pratiqué successivement et identiquement par deux pantins opposés de la politique, que la dévaluation, inévitable dès mai 1935, vient d'être réalisée maintenant seulement. La force de duperie de l'Etat est grande.

Autre bourrage : la non-hausse des prix

La question que la plupart des gens posent actuellement, et qui dénote chez eux vraiment une ingénuité remarquable, est celle-ci : Est-ce que la dévaluation va faire monter les prix? Mais naturellement qu'elle va les faire monter ! Bien que, non moins naturellement, tous les officiels annoncent le contraire. La dévaluation ne saurait en effet changer le rapport entre les valeurs des choses. Aucune mesure légale ne saurait aboutir à ce que, d'une manière permanente, le kilo de filet de bœuf ne vaille pas plus qu'un kilo de pommes de terre. Or, un prix n'étant que le rapport entre la valeur de la chose achetée et celle de l'or avec lequel on paie (ou de l'or représenté par le billet que l'on donne en paiement), aucune mesure légale ne saurait aboutir à un changement permanent de ce rapport, c'est-à-dire des prix. Les prix *en or* ne sauraient donc être modifiés par la dévaluation, ce qui signifie que les prix *en francs* le seront, puisqu'un franc ne représentera plus la même quantité d'or.

Que les prix doivent monter, cela ne fait donc aucun doute, mais avec quelle rapidité ? C'est là une autre question, à laquelle il est fort difficile de répondre, car, là aussi, il faut tenir compte de l'intervention de l'Etat et du bourrage de crânes, intervention dont il est très difficile d'apprécier exactement l'influence.

Indépendamment de toute intervention de l'Etat, la hausse des prix ne peut suivre la dépréciation monétaire qu'avec un certain retard, dû à ce qu'on pouvait appeler l'inertie des phénomènes économiques. Lorsqu'un état d'équilibre économique est troublé par la modification d'un des facteurs, le nouvel état d'équilibre n'est réalisé qu'au bout d'un certain temps. Le retard ainsi produit est d'autant plus grand qu'il y a plus d'intermédiaires, — plus d'engrenages et plus de poulies, — entre le fait économique directement affecté par le facteur modifié et le fait considéré, du fait que les phénomènes économiques ne sont commandés, les uns par les autres, qu'avec un certain jeu.

L'expérience des années de dépréciation monétaire qui ont précédé 1926 a été tout à fait nette à cet égard. L'intervention de l'Etat pour freiner la hausse des prix y fut assez faible; néanmoins, si au fur et à mesure que le franc baissait, les prix montaient, leur hausse resta, jusqu'à un certain temps après la stabilisation du franc, inférieure à celle de la baisse du franc, et ce retard de la hausse des prix par rapport à la dépréciation du franc fut toujours plus grand pour les prix de détail, situés à l'extrémité de la chaîne économique, que pour les prix de gros. Il en serait de même, plus ou moins, cette fois-ci, même sans intervention de l'Etat. Si celle-ci se produit, dans quelle mesure renforcera-t-elle l'« inertie » économique ? Cela dépend de multiples facteurs psychologiques et politiques qu'il me paraît impossible de prévoir.

Remarquons seulement que le « freinage » à la hausse des prix est l'une des plus grandes stupidités que l'on puisse imaginer. Si on excepte la prime à l'exportation, avantage secondaire et très temporaire de la dépréciation monétaire, celle-ci ne produit ses effets essentiels et permanents que par la hausse des prix. C'est la hausse des prix qui, en diminuant la charge des dettes, ranime l'activité économique; c'est la hausse des prix qui, en diminuant la charge réelle des impôts, permettra de combler le déficit budgétaire. Toute mesure qui tendra donc à ralentir la hausse des prix ralentira par là même les effets heureux de la dévaluation.

C'est le propre des Etats de prendre des mesures absurdes. Regardez toutes celles dont nous venons de parler depuis le début de ces notes. Il est bien probable que si Hoover n'avait pas, par les mesures qu'il imposa aux banques d'Etat, retardé d'une année l'éclosion de la crise économique, la crise n'aurait pas été aussi intense qu'elle l'a été; il est certain que si Laval avait procédé à la dévaluation dès l'été 1934, il aurait épargné une année de crise à l'économie française; et il est non moins certain que si Blum parvenait à retarder trop la mise en équilibre des prix avec la nouvelle valeur du franc, il retarderait et réduirait considérablement par cela même la « reprise ».

R. Louzon.

Des lainages ! Des imperméables ! Pour les combattants des sierras

A la suite de l'appel paru dans notre dernier numéro, nous avons reçu quelques lainages pour les miliciens espagnols.

Mais trop peu !

Adressez-nous le plus tôt possible tout ce que vous pourrez comme chandails, pull-over, tricots, etc., et aussi, si possible, des imperméables.

L'hiver approche ! Hâtez-vous !

L'action syndicale et la dévaluation

Il fallait manifester devant le Sénat pour arracher l'échelle mobile

Nous avons un gouvernement issu d'un rassemblement de trois partis de gauche. La campagne électorale avait été menée par ces partis avec le mot d'ordre : « Ni déflation, ni dévaluation ». Ce gouvernement avait solennellement affirmé qu'il ne songeait pas à dévaluer le franc. Emettant un emprunt, son ministre des finances avait indiqué, en termes précis, que « le danger de la dévaluation était écarté » et que, par conséquent, les « épargnants » pouvaient apporter leurs souscriptions en toute tranquillité. Tout à coup, l'emprunt étant clos le 24 septembre, sur un total dépassant 4 milliards, le 26 septembre, deux jours après, le même gouvernement annonce et réalise une dévaluation de près de 30 %.

Escamotage

En présentant son projet, le gouvernement déclare qu'en contre-partie il va donner aux travailleurs de « *substantielles garanties* » (Jules Moch, *Populaire* 27-9-36). L'échelle mobile, annoncée des le 26 par ledit Moch, est par lui présentée en ces termes :

« *Les salariés reçoivent la garantie que, si le prix de la vie montait, leur rémunération suivrait un mouvement parallèle. Les contrats collectifs devront contenir une clause de revision des salaires; quant aux employés de l'Etat, des collectivités et services publics, le gouvernement réclame le droit de rajuster leurs traitements si l'indice du prix de la vie dépassait celui en fonction duquel ils ont été établis.* » (*Populaire*, 27 septembre).

De leur côté, les communistes protestent contre la dévaluation en termes dépourvus d'équivoque. « *Chacun sait que la dévaluation va entraîner une nouvelle augmentation du coût de la vie* », écrit Duclos dans l'*Humanité* du 27 septembre. « *...Le capitalisme fait la dévaluation pour gagner sur les salaires et les revenus des classes moyennes et ne pas payer lui-même...* », renchérit le même jour l'anonyme rédacteur de la revue de presse du quotidien communiste. Cachin, le matin du 28, écrit : « *La dévaluation est une arme de défense de la bourgeoisie finissante* ».

De toute évidence, l'échelle mobile constitue une sorte de monnaie d'échange.

Mais les radicaux — « nos amis radicaux », pour employer le style *Humanité* 1936 — veillent. Ils ne veulent pas de l'échelle mobile, ils rejettent les articles 14 et 15 du projet qui l'instituent. Par voie d'amendement, ils proposent à la Chambre de leur substituer un texte beaucoup plus élastique, l'amendement Campinchi. Cet amendement n'est pas seulement l'amendement Campinchi. C'est aussi l'amendement de la délégation des gauches, il est contresigné par le représentant du groupe socialiste parlementaire, *il est également contresigné par Jacques Duclos*. C'est l'amendement Campinchi-Duclos.

En voici le texte :

« *Le gouvernement est autorisé, jusqu'au* 31 *décembre* 1936, *à prendre par décrets rendus en Conseil des ministres les mesures nécessaires pour la sauvegarde du pouvoir d'achat, tant par la répression de tentatives injustifiées de hausse des prix que par tous autres moyens.* »

Les élus communistes votent à l'unanimité l'amendement Campinchi-Duclos : ils enterrent l'échelle mobile. Ils prétendent cependant que ce texte permettra au gouvernement de réaliser l'échelle mobile... quand même.

Mais — toujours eux! — les « *amis radicaux* » du Sénat sont à leurs postes. Bien que, dans l'*Humanité* du 30, Cachin essaie de rassurer l'opinion ouvrière : « *Il semble bien, en fin de compte* — écrit le sénateur communiste — *que la majorité sénatoriale ne refusera pas de fournir au gouvernement les moyens de lutter contre la hausse des prix qui, après la dévaluation, pourrait donner lieu à des troubles graves.* », l'amendement Campinchi-Duclos est rejeté par la commission sénatoriale des finances et par le Sénat. Gros émoi! L'existence du gouvernement Blum est en jeu.

Que fait le gouvernement Blum ? Il abandonne l'amendement Campinchi-Duclos. Il se rallie à un texte transactionnel rédigé par M. Raynaldy — l'homme de l'affaire Sacazan — texte ainsi conçu :

ARTICLE 13 QUATER. — *Les dispositions de la loi du* 20 *août* 1936, *tendant à réprimer la hausse injustifiée des prix, s'appliqueront à*

Prenons garde !

La classe ouvrière ne peut pas plus renoncer aux occupations d'usines qu'elle ne peut renoncer au droit de grève.

L'occupation de l'usine constitue le gage que les intérêts ouvriers ne seront pas sacrifiés.

Des syndicats qui déconseilleraient la grève et l'occupation des usines ne travailleraient pas seulement pour le patronat.

Ils travailleraient aussi pour le fascisme qui guette leurs défaillances et est prêt à exploiter la désillusion ouvrière.

Oui, prenons garde !

toutes majorations qui, sous prétexte de la dévaluation, seront apportées auxdits prix à moins qu'il ne soit indiscutablement établi devant les comités institués par la loi susvisée qu'elles résultent de l'augmentation de la valeur des marchandises importées.

Au cas où, avant le 31 décembre 1936, une hausse notable du coût de la vie viendrait à se produire par rapport aux indices du 1er octobre 1936, le gouvernement pourrait, après avis du Conseil national économique et par décret en Conseil d'Etat, organiser des procédures de conciliation et d'arbitrage obligatoires ayant effet pendant une durée de six mois, en vue du règlement des conflits du travail nés des conséquences de cette hausse, et ayant trait à la rédaction, à l'exécution et à la révision des clauses des conventions collectives relatives aux salaires. Il pourra également, après avis des organismes habilités à cet effet par la loi, provoquer la révision des prix des denrées agricoles soumises à la réglementation.

De ce texte Raynaldy — qui ne brille pas par la clarté, mais les mauvais coups sont-ils jamais perpétrés en pleine lumière ? — il est impossible de dire qu'il crée l'échelle mobile. On ne saurait non plus prétendre qu'il permet au gouvernement d'instituer l'échelle mobile par un chemin détourné. Il ne renferme qu'une chose claire : l'institution d'une procédure de conciliation et d'arbitrage obligatoires. C'est tout.

Pas d'échelle mobile pour les salariés de l'industrie privée.

Aucune augmentation des traitements des fonctionnaires et des travailleurs des services publics.

Pas d'adaptation des salaires de fin juin aux indices du 1er octobre — lesquels indices ne manqueront pas de traduire l'augmentation du coût de la vie dont tout le monde se plaint depuis août.

Les décrets-lois qui ont frappé les retraites et les pensions ne sont pas abrogés.

« Le Sénat a cédé » affirme, en manchette, le socialiste *Populaire* du 2 octobre. Les communistes, après avoir voté le texte Raynaldy comme tous les autres, comme la dévaluation elle-même, écrivent : « *Nous ne portons aucune espèce de responsabilité dans l'opération de la dévaluation.* » (*Humanité* du 2 octobre).

Si l'esprit de polémique m'amenait à conclure ce bref rappel des faits en accusant le Front populaire de se moquer de nous, il se trouverait certainement quelqu'un pour me dire que je ne comprends rien à la politique.

L'attitude des organisations

Quelle a été, devant toutes ces palinodies, l'attitude des organisations syndicales et de la C.G.T. ?

Le 26 septembre se réunissait un comité national confédéral « *consacré*, disait la convocation, *à l'examen de la situation et à l'étude des mesures propres à sauvegarder les droits des travailleurs, le respect des contrats collectifs et à assurer le redressement économique du pays dans l'ordre, le progrès et la justice sociale.* »

Il y a là des choses qui paraissent peu à leur place dans la bouche de ceux qui ont d'abord pour mission de défendre les intérêts des ouvriers, leurs mandants, et l'on s'étonnerait d'entendre les ex-unitaires parler ce langage si l'on ne connaissait leur soumission aux directives de certain parti.

La convocation du C.C.N. poursuivait en ces termes :

« *La Commission administrative de la C.G.T. a mis en garde les militants et les syndiqués contre les agents provocateurs qui, trop souvent, sous des camouflages habiles, les poussent aux actes impulsifs dont ils tirent, ensuite, condamnation contre eux et contre le régime.* »

Est-il sans intérêt de consigner certaines prévisions faites par le rédacteur du mouvement social au *Temps* en annonçant la convocation de ce C.C.N. ? Après avoir évoqué le triomphe sans mesure des ex-unitaires au congrès d'unité du Bâtiment, M. Raymond Millet écrivait : « *Il paraît excessif de parler d'une future scission, mais il n'en est pas moins probable que la C.G.T. va être secouée par des remous sérieux, d'autant plus que parmi les nouveaux venus, beaucoup n'ont pas encore reçu une formation syndicaliste, en dépit des innombrables réunions de propagande organisées en ces dernières semaines.* » (*Temps*, 19-9-36).

A la lecture des comptes rendus du Comité national confédéral il n'apparaît pas qu'il s'y soit produit les « remous sérieux » dont parlait M. Millet, sinon, semble-t-il, lors de l'exposé du camarade Roy, de la Fédération des Métaux, mettant en cause un des partis du Front populaire. Au contraire, l'unanimité la plus parfaite se fit sur une résolution dont on a bien de la peine à penser qu'elle fut écrite sans que ses auteurs eussent eu connaissance des projets du gouvernement. (Ces projets n'ont été rendus publics que le lendemain.)

On lit, en effet, dans cette résolution d'unanimité, que « *le Comité national signale la nécessité de prendre les mesures économiques nécessaires à l'assainissement de la situation et de réaliser la paix monétaire en vue de s'opposer au développement de l'autarchie et pour rétablir les échanges normaux entre les peuples.* » S'il n'y a pas là une approbation anticipée de la dévaluation, c'est que les mots n'ont plus de sens.

Approbation unanime ! Comme fut unanime l'adoption de l'échelle mobile, cette mesure qu'en fin juin dernier avait réclamée en pure perte, lors d'une réunion des conseils syndicaux parisiens, Jean Biso, délégué des correcteurs.

Ici encore se manifeste l'accord anticipé avec la mesure qui devait être décidée, dans la journée, par le gouvernement : « *Il* (le C.C.N.) *signale que les fluctuations du coût de la vie nécessitent, pendant toute la durée d'une convention collective, la garantie de la continuité du pouvoir d'achat des travailleurs, par la pratique de l'échelle mobile, sans préjudice de l'action qui doit être fermement conduite contre les hausses illégitimes et spéculatives.* »

Aussi, le lendemain, l'approbation la plus complète est-elle donnée par le *Peuple*, organe officiel de la C.G.T., à l'opération monétaire du gouvernement. « *Enfin, l'hypothèque monétaire est levée*, écrit le camarade René Belin, secrétaire confédéral, dans le *Peuple* du 27 septembre. *Enfin, on s'est décidé à l'opération chirurgicale que notre économie exsangue attendait.* » Dans la page économique, on peut lire cette phrase : « *Il va donc sans dire que*

nous approuvons la décision du gouvernement. » Sur deux colonnes, le titre affirmait : « *La dévaluation doit être acceptée et il faut vouloir sa réussite.* » (*Peuple*, 27-9-36).

Quelques remarques

Voilà qui est net.

On nous permettra d'apporter ici quelques remarques, et, en premier lieu, de regretter que la direction de la C.G.T. se soit déclarée à ce point solidaire de l'opération monétaire du gouvernement.

Il est quasi certain que le gouvernement était placé dans l'impossibilité de faire autre chose. Mais enfin, si cela était, à qui pourra-t-on faire croire que le gouvernement ne s'en était pas rendu compte dès son accession au pouvoir ? Dès lors, pourquoi ne l'a-t-il pas dit ? Pourquoi n'avoir pas tout de suite parlé net ? La dévaluation est tout de même, au fond, quelque chose de malhonnête; il est désagréable que ce soient des partis de gauche qui prennent, en l'accomplissant, la responsabilité apparente de la faillite de l'Etat capitaliste; il eût été plus sage pour la C.G.T. de réserver son jugement.

D'autant plus qu'il semble qu'on ne se soit pas gêné pour faire à cette occasion une entorse à la démocratie syndicale. La dévaluation survint le lendemain même de la réunion du Comité confédéral national. Ce dernier n'a pas discuté un problème qui n'avait pas été posé devant lui. Peut-être aurait-il pu l'être ? Le fait est là : le C.C.N. n'a pas discuté l'attitude de la C.G.T. en face de la dévaluation. On l'a engagé par les termes d'une résolution votée à l'issue de débats d'où la dévaluation fut absente. Les congrès précédents, celui de Toulouse, le dernier en date, pas plus que les autres, n'avaient pas pris position à ce sujet. Les secrétaires de la C.G.T. n'avaient aucun mandat réel pour engager, sans attendre même un jour, les 5 millions de syndiqués en écrivant : « *Nous approuvons le gouvernement* ».

Quand on intime aux délégués ouvriers de ne rien faire à l'usine qui soit contraire aux directives de l'organisation syndicale, on a raison, à la condition toutefois que ces directives soient fixées par le jeu normal de la démocratie ouvrière : pas plus qu'un délégué d'atelier ne doit déclencher une grève sans l'assentiment du syndicat, la demi-douzaine de secrétaires confédéraux n'ont le pouvoir d'engager à eux tout seuls, s'appelleraient-ils Jouhaux et Racamond, la C.G.T. sur un problème aussi important que la dévaluation.

Cette façon de faire risque, d'ailleurs, de créer de sérieux mécomptes. Quand le camarade Robert Lacoste, militant de la Fédération des Fonctionnaires, écrit, dans le *Peuple* du 28 septembre, que la dévaluation est « *un acte de courage et de lucidité* », se demande-t-il ce qu'en penseront les fonctionnaires, ses mandants, lorsqu'ils se seront rendu compte qu'aucune disposition n'a été prise pour le rajustement éventuel de leurs traitements ? Et les secrétaires des fédérations industrielles, quand ils se trouveront devant une nouvelle vague de grèves déterminée par l'augmentation inévitable du coût de la vie, persisteront-ils, à ce moment-là, à accuser les problématiques « *agents provocateurs* » ou se rendront-ils compte que la C.G.T. est allée un peu trop loin en cautionnant la dévaluation, et qu'il eût tout au moins fallu prendre, dans l'intérêt de la classe ouvrière, les plus sérieuses garanties ?

Nous avons vu ce qu'étaient devenues les garanties que le Comité national avait fixées, préventivement, semble-t-il. Jouhaux, depuis longtemps opposé à l'échelle mobile, s'y était rallié en ces termes :

« *...Dans les circonstances actuelles, étant donné l'instabilité présente et étant donné l'instabilité future, si l'on ne veut pas que notre économie soit troublée d'une façon constante par des mouvements d'arrêts de travail, il faut que les salaires se transforment selon les transformations de l'index du coût de la vie.* » (*Peuple*, 26-9-36).

Belin, le 28 septembre, affirmait péremptoirement :

« *Nul ne contredira que la dévaluation du franc ne doive entrainer une hausse sensible des prix de gros et une hausse plus légère des prix de détail. Si l'on veut éviter les conflits du travail, il est sage de prévoir immédiatement le moyen d'ajuster normalement les salaires et les prix. C'est là une des conditions de la réussite de l'opération que les Chambres s'emploieront aujourd'hui à consacrer.* »

Ce *moyen*, cette *condition*, l'échelle mobile, a été rejetée dans les conditions ci-dessus rappelées.

Pourquoi la C.G.T. n'a-t-elle rien fait afin de contraindre le Sénat à accorder aux travailleurs cette garantie élémentaire contre l'amoindrissement de leur situation ? Quand on écrit que « *sans la réadaptation automatique des salaires, la hausse du coût de la vie conduirait infailliblement à des conflits innombrables entre patrons et ouvriers* » (Jouhaux, *Peuple*, 30-9-36) et qu'on laisse le Sénat enterrer, le jour même, cette « *réadaptation automatique* » sans faire défiler dans les jardins du Luxembourg les 500.000 hommes dont avait parlé Delmas au congrès de Lille des instituteurs, est-on sûr d'avoir fait tout son devoir ?

Certes, le parti communiste, auquel appartiennent deux des secrétaires de la C.G.T., avait condamné Delmas en des termes véritablement indignes pour des gens qui se prétendent encore des révolutionnaires et des défenseurs des intérêts ouvriers. Les événements ont confirmé que Delmas avait raison, puisque c'est le Sénat qui a fait avorter l'échelle mobile, c'est-à-dire qui a privé les travailleurs de la seule garantie réelle contre les conséquences de la dévaluation. Eh bien! il fallait employer à l'égard du Sénat les moyens susceptibles de le contraindre à céder. Une manifestation le mercredi soir eût à coup sûr rassemblé les 500.000 hommes, peut-être plus. Elle était dans l'air. On en parlait dans les milieux les plus divers. Elle aurait réussi d'une façon magnifique.

Et le courage des sénateurs n'est pas tel qu'ils eussent pu résister longtemps à une aussi formidable vague de fond.

Coucou, le revoilà !

Le texte Raynaldy, voté à la place de l'échelle mobile, inscrit pour la première fois dans la loi, dans des conditions et des limites déterminées, le principe de la conciliation et de l'arbitrage obligatoires.

Je n'ose pas affirmer que la résurrection de cette vieille connaissance fut la conséquence d'un accord préalable. Et pourtant !...

Au C.C.N. — *c'est-à-dire avant la dévaluation* — Jouhaux en avait parlé; il avait eu soin, toutefois, de ne pas donner un caractère obligatoire à la procédure de conciliation et d'arbitrage qu'il évoquait. Il avait notamment dit : « *Nous ne pouvons pas demander aux travailleurs de renoncer à ce qui est leur arme spécifique.* » (*Peuple*, 27-9-36).

Tant de scrupule n'étouffait point le citoyen Frachon qui, dans la même assemblée, se prononçait carrément pour l'arbitrage obligatoire. Et Frachon ajoutait : « *S'il vient un gouvernement réactionnaire ? La classe ouvrière avisera : elle a déjà connu des batailles de ce genre.* »

Et le *Matin* publiait, dans sa première page du 27 septembre, cette information relativement sensationnelle :

« *Nous sommes en mesure d'annoncer que le gouvernement s'est préoccupé de cette situation et que, faisant sienne la conception de la C.G.T., il envisage de proposer le vote d'une loi instituant la conciliation et l'arbitrage obligatoires. L'application de cette loi rendrait illégales la prolongation des grèves et les occupations d'usines qui feraient ainsi l'objet de sanctions.*

« *La C.G.T. est favorable à la conciliation et à l'arbitrage obligatoires...* »

Encore une fois, je n'ose rien affirmer. CEPENDANT, MOINS DE HUIT JOURS APRÈS, LE PREMIER TEXTE LÉGAL PRÉVOYANT LA CONCILIATION ET L'ARBITRAGE OBLIGATOIRES VENAIT AU JOUR. C'est le texte Raynaldy, accepté par le Sénat, par la Chambre (*y compris les communistes*) et par le gouvernement.

Ce texte nous ramène au projet de conciliation et d'arbitrage obligatoires que feu M. Loucheur avait mis au monde il y a sept ans, au début de 1929. Nous avons dit à ce moment-là les raisons pour lesquelles ce projet ne pouvait être accepté. J'y reviendrai. Mais il n'était pas inutile de marquer tout de suite qu'après l'abandon de l'échelle mobile, c'est à la conciliation et à l'arbitrage obligatoires — c'est-à-dire à l'interdiction des grèves et des occupations d'usines — que la tactique des dirigeants de nos organisations syndicales entraîne la classe ouvrière de ce pays.

Elle désirait pourtant autre chose et sa désillusion risque d'être grande !

M. CHAMBELLAND.

LES CAUSERIES DE LA R. P.

Nous allons reprendre cet hiver les causeries de la « R.P. » sur les grands problèmes qui se posent à l'attention des militants.

La première de ces causeries aura lieu au début de novembre. Elle sera consacrée à LA DEVALUATION, et sera faite par Robert Louzon.

D'autres camarades du « Noyau » interviendront sur la position des syndicats en face des événements actuels.

La date et le lieu en seront indiqués dans notre numéro du 25 octobre.

AU JOUR LE JOUR

Une affirmation de Belin

« *Nous n'avons jamais été partisans de l'arbitrage obligatoire* », écrit René Belin dans le *Peuple* du 5 octobre.

Ce n'est pas tout à fait exact.

En octobre 1928, Jouhaux a réclamé du gouvernement, au nom de la C.G.T., le dépôt d'un projet de loi sur la conciliation obligatoire.

Belin nous dira que conciliation obligatoire et arbitrage obligatoire ne sont pas la même chose.

Or, en 1928, une résolution de la Fédération confédérée des Employés disait : « *On peut admettre le recours obligatoire à l'arbitrage dans les mêmes conditions générales que le recours à la conciliation.* »

En réalité, la conciliation obligatoire conduit à l'arbitrage obligatoire; toujours en 1928, Jouhaux déclarait : « *Sur l'arbitrage obligatoire, mon opinion personnelle n'est plus aussi absolue qu'il y a quinze ans.* »

Il y a lieu de se féliciter que René Belin ne soit pas du même avis.

Coups de sifflet

C'est, dit-on, par des coups de sifflet que les garçons de café accueillirent, le 3 octobre, à Japy, les militants du Syndicat qui venaient leur proposer la reprise du travail après vingt-quatre heures de grève.

En particulier, le succès du « mille pour cent » Jacquet, placé à la tête du Syndicat des H.C.R.B., fut des plus vifs. On raconte qu'il faillit être écharpé.

Les conditions de salaires auxquelles fut consentie la reprise ne donnaient pas satisfaction aux « loufiats », qui eurent nettement la sensation d'avoir fait une grève pour des prunes...

...Pour le communiqué, comme aux bons vieux temps de la subordination et de la direction unique.

Attention ! C'est ainsi que l'on commence à se couper des masses et à démolir les organisations.

Si l'on ne pouvait obtenir mieux que ce que l'on a obtenu, n'aurait-il pas mieux valu ne pas déclencher le mouvement ?

Discrétion

On n'a pas suffisamment remarqué qu'à l'occasion de cette grève des garçons de café, le gouvernement procéda pour la première fois à l'expulsion *manu militari* des grévistes occupant les lieux de travail. Des flics firent évacuer les grands cafés et hôtels occupés par le personnel.

Tandis que le *Populaire* nous dit que « *l'évacuation fut décidée par les représentants du gouvernement d'accord avec le mot d'ordre des organisations ouvrières* », le *Peuple* relate, lui, une protestation d'Hénaff, secrétaire de l'Union des Syndicats « *contre les brutalités policières dont ont été victimes les grévistes.* »

Mais si vous ouvrez l'*Humanité* du même jour (4 octobre), vous n'y trouvez pas une ligne, pas un mot indiquant que le gouvernement fit procéder à l'évacuation des locaux. Pas un mot non plus sur les protestations et les coups de sifflet de Japy.

Cette discrétion est admirable.

Quand aurons-nous enfin un quotidien ouvrier honnête ?

« Tranquillité sociale »

En 1929, les communistes créèrent un « slogan » : *les 40 ans de paix sociale*, théorie faussement attribuée à Chambelland.

Qu'est-ce qu'on n'entendit pas ! Nous en eûmes les oreilles rebattues.

En 1936, les communistes, dans une affiche publiée par l'*Humanité* du 4 octobre, écrivent : « *Le peuple veut vivre dans la paix et la tranquillité sociale.* »

...De quoi se marrer, comme ne dira pas le *Canard enchaîné*.

CEUX QUI OCCUPENT LES USINES

La grève Sautter-Harlé

L'occupation des usines est condamnée par le gouvernement Blum. Nous pensons, nous, qu'elle doit rester, en ce moment plus que jamais, l'arme de la classe ouvrière, la forme moderne de son droit de grève.

Nous allons précisément exposer en détail comment ce procédé de lutte est appliqué dans une grande usine parisienne, examiner les problèmes pratiques soulevés au cours de ce conflit et les solutions apportées. Cette grève étant encore en cours, il est assez délicat de parler de certains de ses aspects pour ne pas provoquer ou envenimer les dissensions intérieures chez les grévistes, mais la *R. P.* se devait de faire connaître dès à présent le courage, la conscience, l'esprit d'organisation de ces camarades.

◇◆◇

L'usine Sautter et Harlé, installée en plein Paris, dans le 15e arrondissement, occupe 1.200 ouvriers travaillant au matériel de guerre : mines, « norias » (monte-charges pour obus), appareillage commandant le tir des vaisseaux de guerre, etc. Soumise à l'autorité morale du Comité des Forges, la direction a fidèlement suivi les instructions de celui-ci quant à la contre-offensive à entreprendre après les grèves de juin. Celles-ci s'étaient déroulées dans l'usine avec une grande intensité et cohésion; les patrons avaient été parmi les premiers à céder; les grévistes avaient obtenu le paiement de la quasi-totalité des jours de grève; aussi, l'esprit subsistant parmi les ouvriers était-il très élevé ; les travailleurs n'admettaient que très difficilement la tactique des directions syndicales retenant autant que possible le zèle de leurs membres. Aussi, les brimades qui se produisirent en août et septembre, tendant à créer une sorte de chômage partiel dans quelques catégories, créèrent une atmosphère de mécontentement. Ce fut le licenciement de 20 dessinateurs qui déclencha le conflit. La direction usa de tous les prétextes; elle prétendait ne plus avoir de travail quand, au su et au vu des ouvriers, une importante commande de l'Etat venait d'être refusée. Les patrons essayèrent de présenter les techniciens congédiés comme des surnuméraires embauchés provisoirement et pouvant donc être mis sur le pavé sans la moindre protestation. En réalité, parmi les licenciés, il en est qui travaillaient dans l'établissement depuis de longues années. A remarquer que tous les licenciés sont des membres actifs de la C.G.T. Après une dernière démarche en face de laquelle la direction se retrancha avec intransigeance sur ses positions, les délégués des ateliers convoquèrent une grande réunion autour du « marbre », tribune habituelle au cours des grèves de juin. La grève de solidarité avec les techniciens fut décidée à l'unanimité des voix, moins une et une abstention. Cette solide compréhension de la communauté des intérêts ouvriers, dominant les diverses catégories corporatives, reste le plus beau caractère de ce mouvement.

Le comité de grève, désigné dès le premier jour, soit le 14 septembre, fut composé d'ouvriers de diverses tendances : socialistes, anarchistes, communistes et sans-parti. Ces militants évitèrent avec le plus grand soin les heurts intérieurs; l'usine entière est groupée autour du grand drapeau rouge arboré au-dessus de l'entrée et ne portant d'autre emblème que les trois initiales de la C.G.T.; aucune trace non plus du drapeau tricolore qui, si souvent, dans les autres occupations, se dressait à côté du symbole révolutionnaire. Les appels et communiqués du comité de grève parlent bien parfois de la « défense nationale » lésée à cause de l'intransigeance patronale, il y est parfois question aussi de fidélité au Front populaire, mais nombre d'ouvriers considèrent cela comme une concession verbale faite aux tendances défendant pareilles formules; quant à l'argument de la « défense nationale », il sert surtout à montrer combien les patrons s'en moquent, enseignant ainsi indirectement aux ouvriers que l'intérêt de classe est plus puissant que le dogme patriotique.

Cette trêve entre tendances politiques maintenant le conflit strictement dans le domaine syndical enlève aussi tout caractère rigide, militaire et théâtral aux gardes surveillant les entrées. Des bons de sortie permettent de contrôler les accès et d'empêcher l'infiltration d'éléments inconnus. Chaque matin, un appel permet de constater si le pourcentage des présents nécessaires à rendre l'occupation sûre est bien respecté. Mais ces mesures de discipline s'appliquent dans une atmosphère de cordialité et de gaieté. Cours et ateliers retentissent des chants et de la musique diffusés par haut-parleur monté par les ouvriers eux-mêmes. Le soir, des séances d'exhibitions sportives, boxe, des concerts, des conférences données par des volontaires amènent la détente nécessaire.

Les ouvriers rentrés de vacances, et qui n'avaient pu toucher les salaires correspondant à cette période, purent recevoir des avances à la caisse de solidarité. Les chefs d'équipe ont pris leur place dans les rangs de la masse et montent la garde comme les autres. Les femmes ne sont astreintes à être présentes que le jour, et la dernière doit quitter l'usine au plus tard à 8 heures du soir. Elles sont occupées aux travaux de cuisine et se relaient toutes les deux heures. Au bout de périodes très courtes, chaque ouvrier a la possibilité de passer la nuit chez lui. Les autres dorment dans des lits et des hamacs improvisés avec beaucoup d'adresse dans les ateliers. Les services de nettoyage et d'hygiène sont très actifs. La cuisine commune fonctionne à merveille; d'excellents repas sont fournis au prix de 1 franc à midi, et le soir gratuitement; à partir de la troisième semaine de grève, ce ravitaillement deviendra totalement gratuit. Des rations de viande peuvent être emportées à domicile par les pères de famille nombreuse.

Les grévistes assurèrent le soutien aux ouvriers occupant la chocolaterie des « Gourmets ». Ils ont collé sur les murs du quartier une affiche expliquant les motifs de leur mouvement. Journellement, des délégués se rendent dans les grandes usines et les réunions ouvrières pour gagner à leur cause l'opinion prolétarienne. De nombreuses pancartes et inscriptions aux portes de l'usine précisent devant les passants les caractéristiques de la lutte.

L'agression patronale

Les patrons ont commencé par retenir la paie due aux ouvriers à la veille du conflit. Ce vol manifeste n'a pas ébranlé les grévistes. Le personnel technique a reçu à domicile des lettres d'intimidation menaçant du renvoi définitif. Pour bien montrer à quel point cette menace les laisse indifférents,

ils ont remis ces missives au comité de grève qui les a affichées dans l'usine.

Une citation d'huissier remise à l'établissement et envoyée au domicile des ouvriers présumés les plus actifs, dont certains ne sont même pas délégués, ne fit que provoquer une rigolade générale, et elle aussi fut placardée avec mépris auprès des avis de la direction.

Celle-ci ordonna que le gaz alimentant le réfectoire soit coupé, mais les cuisiniers ont réussi parfaitement à tourner la difficulté.

Une cinquantaine de traîtres inscrits au syndicat maison ont touché chacun 300 francs comme prix de leur trahison. En échange de ces deniers de Judas, ils essaient d'accrocher les ouvriers parlant à leurs parents dans les environs de l'usine; certains se sont même montrés arrogants, mais leur provocation a rencontré l'accueil qu'elle méritait.

Signalons en passant que les quelques syndiqués chrétiens travaillant à l'établissement ont une attitude toute différente : ils prennent part à l'occupation et sont décidés à maintenir leur solidarité aussi longtemps que le mouvement ne sera pas accaparé par un parti politique.

La solidarité ouvrière

Chaque matin, des collecteurs s'en vont quêter l'argent nécessaire à l'alimentation et à l'aide aux familles nécessiteuses. Les ouvriers des grandes usines leur font un accueil particulièrement chaleureux. Les listes de souscription circulant dans les milieux ouvriers se couvrent assez rapidement. Une section socialiste, une jeunesse communiste, des groupes anarchistes sont venus verser leur obole. Les syndiqués en règle de cotisation reçoivent l'indemnité statutaire. La Fédération des Techniciens n'a pas hésité à accorder un prêt de 50.000 francs. La C.G.T., touchée par une délégation spéciale, confirma sa solidarité avec cette lutte. Le secrétaire syndical des métaux de l'arrondissement, et en particulier le camarade Timbaud, du Syndicat des métaux, suivent de très près cette occupation.

Les pourparlers

Daladier, ministre de la Guerre, en particulier intéressé par le retard apporté aux commandes et au lancement du croiseur « Dunkerque », voulut pourtant marquer sa sympathie aux patrons en commençant par refuser de recevoir une délégation ouvrière.

Sur les instances du député communiste Monmousseau, celle-ci finit par être reçue. Les ouvriers, alertés par les démarches des fonctionnaires de la Marine tentant d'emporter un manipulateur destiné au réglage du tir du « Dunkerque », offrirent à Daladier de continuer l'exécution des commandes sous le contrôle de fonctionnaires de l'Etat. Le ministre de la Guerre dut faire rechercher par la police les patrons pour les inviter à venir s'expliquer.

Le résultat de ces pourparlers fut la publication d'un soi-disant accord intervenu entre la direction et Marx Dormoy, sous-secrétaire d'Etat.

D'après ce document, l'usine devait être évacuée; les licenciements, cause du conflit, seraient maintenus; la paie due serait liquidée par la poste et trois jours après l'évacuation. La seule contrepartie offerte aux ouvriers est qu'il ne serait point prononcé de renvois pour faits de grève.

Une délégation syndicale, reçue au ministère du Travail, se vit assurer que la présentation de ce document en tant qu'accord constituait un faux et qu'il n'y avait là qu'un exposé de la thèse patronale.

Les patrons essaient, de leur côté, d'influencer l'opinion publique à travers un odieux article paru dans le *Jour*, visant à discréditer un des délégués, le camarade Guyard, le présentant comme le « meneur » irresponsable; mais cet article inspiré annonce aussi des pourparlers nouveaux et permet de se rendre compte, par son ton irrité, combien l'ocupation frappe et inquiète l'adversaire capitaliste.

Nous nous garderons bien de tirer des conclusions prématurées et des enseignements pouvant nuire à la marche de la lutte. Tout au plus nous permettrons-nous de souhaiter aux camarades grévistes qu'ils restent aussi fermes, tenaces et précis qu'ils l'ont été jusqu'à présent; qu'ils songent aussi à l'immense valeur de leur position affirmant par l'acte le droit à l'occupation face aux ministres et fonctionnaires capitulards prêts à arracher aux prolétaires ce précieux moyen de lutte.

L. Nicolas.

L'APPLICATION DES 40 HEURES

Semaine de cinq jours ou journée de sept heures ?

Parlant de l'effort à faire pour l'application des 40 heures, Chambelland a écrit, dans la *R. P.* du 10 septembre : « *Longtemps, trop longtemps la loi de 8 heures a été violée par le patronat qui profitait de la passivité ouvrière, et même parfois de la complicité ouvrière.* » D'accord ! et d'accord encore avec ce qui suit, mais pas d'accord avec la suggestion de la semaine de 5 jours à 8 heures de travail journalier. Tout en prenant en considération tous les avantages pour l'action de classe qu'elle peut présenter. Attention ! 5 jours de travail dans l'industrie privée, cela suppose la fermeture de l'usine, du chantier, de l'atelier le vendredi soir et la réouverture le lundi matin; or il n'est pas du tout certain que le patron embauchera du personnel en plus pour assurer l'exploitation de sa boîte.

Il n'est pas non plus certain que les prolétaires ne rendront pas en 5 jours autant de travail qu'en 6, et ce en vertu du fordisme, du taylorisme, du stakhanovisme, et tout ce que l'on voudra ! *et ça il faut y penser.*

Est-on sûr que le samedi, — dans bien des cas —, ne sera pas le jour où bien des camarades inconscients travailleront dans la petite boîte pour faire plaisir au « singe », chez l'artisan par exemple et ce au tâcheronat ou, pire encore, s'embaucheront comme « extras », qui musicien, qui contrôleur dans un ciné, qui extra garçon de café, que sais-je, et ce à vil prix !...

Dans ma section technique, j'ai été de ceux qui ont combattu les 5 jours à 8 heures, et nous avons rallié la quasi-unanimité. J'ajouterai que pour réduire le chômage, — pour donner raison en qelque sorte au législateur —, je suis de ceux qui voient au travers de la semaine de 40 heures, l'application de la journée de 7 heures et le respect de la loi du repos hebdomadaire, ainsi que de la semaine anglaise. J'ai peur que la semaine de 5 jours de travail ne profite davantage au patron qu'à l'ouvrier, — donnant la possibilité au patronat de récupérer par la rationalisation, une partie des charges imposées par les lois sociales votées en juin —, et c'est pourquoi je le déclare nettement : « Je suis contre la semaine de 5 jours. »

E. Ploncard, *des cheminots P.-L.-M.*

LE CONGRÈS DU BATIMENT

Une phase de l'investissement du syndicalisme

Une phase de l'investissement du syndicalisme, oui, on peut le dire, car de l'organisation, des débats et des décisions de ce congrès il ressort nettement que ce qui s'est produit dans le Bâtiment se reproduira vraisemblablement bientôt ailleurs, pour continuer, c'est à craindre, jusqu'à l'investissement total du syndicalisme.

A la réflexion, on est porté à croire qu'il y a un plan établi qui peut nous ramener à recommencer la désastreuse expérience d'un passé récent qu'on s'imaginait ne plus jamais revoir.

En dehors de toute considération, un fait brutal subsiste. La vieille Fédération du Bâtiment, fière de sa tradition et de ses principes d'indépendance, vient d'aliéner cette indépendance en mettant à sa tête — à titre de président — un député et d'élire comme secrétaire général un membre d'un comité directeur d'un parti politique.

De quelque argutie qu'on puisse user, il sera difficile d'interpréter ces décisions autrement que comme une subordination à un parti politique.

Quelles en seront les conséquences ? L'avenir nous le dira. Mais d'ores et déjà on peut envisager une répercussion regrettable, car des heurts ne manqueront pas de se produire, surtout si ce procédé s'étend, ce qui paraît fort vraisemblable.

Relatons les faits essentiels.

Le but du congrès était de consacrer officiellement une fusion déjà opérée administrativement. Chacune des deux fédérations groupait un chiffre équivalent d'adhérents, dont le total de 35.000 *monta après la grève de juin-juillet à* 500.000.

La parité admise d'abord par les unitaires fut repoussée ensuite par eux sous le fallacieux prétexte que le congrès confédéral de Toulouse ne l'avait pas accordée, mais en réalité parce qu'après un vote une majorité s'était affirmée pour les thèses unitaires.

Faut-il faire de cette majorité des deux tiers l'expression exacte d'un nombre correspondant d'adhérents acquis à la théorie bolchéviste ? Sûrement non.

Pour obtenir ces résultats, il a fallu user de procédés extra-syndicaux, dans lesquels les délais statutaires n'ont pas été observés, de telle sorte que des adhérents d'un ou deux mois ont pu discuter les règles et la structure syndicales qu'ils ne connaissaient pas. Puis, pour augmenter leurs chances de succès, des mandats furent envoyés à tous les syndicats sans se préoccuper s'ils avaient ou non droit de participation. Des syndicats récemment constitués ont ainsi participé. Enfin, une invitation pressante fut faite d'envoyer plusieurs délégués par organisation; il y en eut qui en avaient 4 *ou* 5, *cela donna pour moins de* 500 *syndicats représentés* 7 *à* 800 *délégués. Il ne pouvait qu'en résulter une pression morale et un jeu d'influence qui servirent ceux qui les avaient suscités.*

On aurait tort de croire que les véritables syndicalistes partisans de l'indépendance restèrent muets. Les comptes rendus donnés ne sont qu'une informe expression de ce qui s'y passa. Il fallait voir en cela une question d'impression extérieure, c'est-à-dire laisser supposer une union de cœur et de doctrine qui n'existe malheureusement pas.

Malgré une hostilité bruyante, systématique et sectaire, les confédérés intervinrent vigoureusement. Ils s'efforcèrent de démontrer l'erreur de croire à la valeur d'un parlementaire. L'exemple de Brout, nouvel élu, demandant au secrétaire confédéré Cordier comment s'établissait une convention collective du travail, valait entre beaucoup d'autres.

La preuve fut faite que ledit Brout n'était pas apparu au cours du mouvement de grève. Il était au Parlement, donc pas au Bâtiment.

Confrontant les grandes déclarations d'unité avec la réalité, il était aisé d'y constater une contradiction. La fusion dans de nombreux syndicats se traduisait par un évincement systématique des directions confédérées. Le terme de corrida *aux militants et aux organisations confédérés s'appliquait exactement à la situation qui leur était faite. Entre autres exemples, un militant confédéré fut évincé du conseil de son syndicat alors qu'il était délégué dans le mouvement de grève pour y constituer des syndicats et défendre les revendications des grévistes. Ainsi, tandis que les confédérés sont traités en ennemis, de pressants appels sont faits aux éléments chrétiens et croix de feu. Singulière logique...*

Le grand mouvement de juin était un événement où il était facile de démontrer l'efficacité de l'action directe et du syndicalisme, puisque l'application de l'accord Matignon ne s'obtint qu'avec la cohésion et l'action ouvrière.

Parlant également du progrès réalisé dans tous les domaines, nous faisions remarquer qu'il était au moins étonnant qu'appelé à succéder au capitalisme le monde ouvrier, dont on vantait, d'une part, la maturité politique, fût, d'autre part, astreint à une tutelle dont la capacité restait à démontrer.

Les démonstrations les plus lumineuses, les preuves les plus formelles ont pu être formulées et fournies par nous. Elles n'ont cependant pas empêché qu'une ovation délirante soit faite à Brout. Celui-ci pouvait dire le lendemain du congrès à l'un de nous : « Vous auriez pu dire et faire ce que vous auriez voulu, vous n'auriez pas changé le vote d'une voix. »

Qu'y a-t-il d'exact dans cette affirmation ? Faut-il faire la part de l'exagération comme c'est souvent le cas ? Ou bien les mots d'ordre passés par le canal des cellules ont été bien appliqués ? La mystique habilement créée et exploitée n'a-t-elle pas manqué d'influencer également ? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'aucun argument ne put trouver grâce devant les ex-unitaires : leur religion était faite, pourrait-on dire, car ils avaient le même esprit croyant et sectaire qu'ont les religieux.

L'affirmation lancée par nous aux dirigeants ex-unitaires qu'ils préféraient « la médiocrité qui se soumet à la valeur qui se rebelle » *était fondée. Lorsqu'il s'agit de désigner la Commission exécutive, un dosage savant, un tri rigoureux éliminèrent impitoyablement les inflexibles, les partisans de l'indépendance syndicale. Si les propositions abracadabrantes de régions identiques aux départements ne furent pas admises, cela ne tint qu'à une impossibilité financière. Arrachard —* persona grata *aujourd'hui — eût pu faire adopter les plus bizarres décisions. Il dispose d'une cote d'admiration d'un degré inférieur à Brout, mais il dispose d'une autorité supérieure ; il en usa pour se faire nommer secrétaire général, ainsi que quatre adjoints (deux ex-unitaires et deux ex-confédérés); il fit également désigner une commission à l'avenant du Bureau fédéral. Cette commission a, bien entendu, les pouvoirs les plus étendus. La province a sacrifié ses*

prérogatives avec le sourire, estimant sans doute suffisant le droit d'obéir et de payer.

Pour finir, confrontons le passage essentiel de la charte d'unité du congrès de la Mutualité (septembre 1935) qui a servi de préambule au projet de statuts unitaire pour le congrès du Bâtiment. Cette charte dit :

« Le mouvement syndical à tous ses échelons s'administre et décide de son action dans l'indépendance absolue à l'égard du patronat, des gouvernements, des partis politiques, des sectes philosophiques et autres groupements extérieurs. »

Y a-t-il corrélation exacte et totale entre cette charte et l'existence d'un député-président, d'un secrétaire général membre d'un comité directeur d'un parti politique, sans compter un conseiller municipal de Paris membre de la Commission exécutive ? La réponse est trop négative pour qu'il soit nécessaire d'insister.

Des militants enclins à tout admettre, des dirigeants organisés pour conquérir et assujettir syndiqués et syndicats, tel est le plus grand, le plus sérieux enseignement qu'on puisse et doive tirer de ce congrès, comme on pourra le faire pour ceux qui viendront.

J. Le Pen.

FAITS ET DOCUMENTS

La triste fin d'un « mille pour cent » des boulangers parisiens

Le Populaire *a publié, le 13 septembre, le filet que l'on trouvera plus loin et que nous avons tenu à reproduire, d'abord parce qu'il s'agit d'un des plus farouches pourfendeurs de minoritaires que le Syndicat des boulangers parisiens ait connus de 1929 à 1931, le nommé Marcel Dethare, un grand ami de Racamond, et aussi parce que ce bref compte rendu d'audience éclaire quelque peu la gestion de la « Bellevilloise » par les staliniens. La vieille coopérative révolutionnaire en est morte, ou à peu près :*

A la quatorzième chambre correctionnelle. Le détenu Marcel Dethare s'est levé et le dialogue que voici s'engage :

Le président Laemlé. — Et vous, qu'avez-vous à dire ?

Dethare. — Monsieur le président, j'étais ouvrier boulanger et c'est en qualité de boulanger que je suis entré à la Coopérative la « Bellevilloise ». Je ne me suis occupé, tout d'abord, que de mon pain. Puis on m'a confié un poste dans les bureaux : cinéma et publicité. J'ai pris mes grades petit à petit et les camarades ont tant et si bien insisté que je suis entré au conseil d'administration. J'ai fait tout ce que j'ai pu...

Le président Laemlé. — Mais la bonne volonté ne suffit pas toujours...

Dethare. — Pensez donc ! Moi, un mitron ! On m'a nommé administrateur-délégué... (*Il pleure.*)

Le président Laemlé. — Allons, remettez-vous !

Dethare. — J'ai découvert alors que la « Bellevilloise » était bien en dessous de ses affaires. Pour comble de malheur, la faillite de la B.N.C. nous a privés de nos disponibilités. Il a fallu faire face à des créances urgentes...

Le président Laemlé. — Oui ! Vous avez déposé votre bilan. Ci : un million de déficit. Et vous aviez distribué des plus-values à vos adhérents, pour faire croire que vous réalisiez des bénéfices?

Dethare. — Mais, je l'ignorais ! J'ai donné ma démission, qui a été refusée. J'ai finalement réuni le conseil pour pouvoir m'en aller et je suis parti en emportant mon argent personnel : 700 francs en tout ! C'était en 1933, et je suis rentré à ma place précédente où j'ai recommencé à faire du pain...

Le président Laemlé. — Ah ! tenez : Ne continuez pas votre récit, sinon vous recommenceriez à pleurer !

...C'était en 1933. Marcel Dethare se rendit alors en banlieue et personne ne lui parla plus de rien. Il y a quinze jours, il fut arrêté et sans avoir été interrogé par un juge d'instruction, il fut renvoyé devant le tribunal. Le dossier contenait uniquement un rapport d'expert.

Une avocate, Mme Jacquemin, plaida la bonne foi, qui ne faisait de doute pour personne. Mais la loi rend responsable au premier chef l'administrateur-délégué, de sorte que le tribunal, ému par tant d'efforts malheureux, par tant de scrupuleuse honnêteté aussi, a prononcé une seule peine de principe : trois mois de prison avec sursis.

ENTRE NOUS

Un dîner « Victor Serge »

Notre camarade Victor Serge va venir très prochainement passer quelques jours à Paris.

Pour recevoir l'exilé et lui témoigner l'affection des militants de la « R.P. », le « noyau » organise un repas fraternel auquel sont d'ores et déjà conviés nos amis parisiens.

Nous ne pouvons encore indiquer la date ni le lieu de ce repas. Néanmoins, nous prions tous ceux qui désirent y participer de s'inscrire tout de suite en écrivant à CHAMBELLAND, 3, PLACE SEVERINE, LE PRE-ST-GERVAIS (SEINE).

Comme il est possible que ce dîner ait lieu avant notre prochain numéro, seuls pourront être prévenus en temps utile les camarades qui se seront inscrits dès réception de ce numéro-ci.

Renouvelez! Renouvelez!

Voilà les vacances terminées. Nous n'avons pu pendant ces deux mois procéder au recouvrement de nos échéances de crainte que nos abonnés fussent absents de chez eux au passage du facteur.

Nous demandons donc à tous nos abonnés de se mettre à jour immédiatement afin de nous éviter des frais et du travail supplémentaires.

Pour vos vacances, pour votre repos

Ceux de nos amis qui désireraient passer leurs vacances ou prendre du repos sur la Côte d'Azur peuvent nous demander l'adresse d'un bon camarade de la R. P. *qui dispose, sur les hauteurs immédiatement voisines de Nice, d'une charmante propriété.*

Le site est beau, on réside à la montagne et on a la mer sous la main. Mer et montagne, soleil et fraicheur, tranquillité et saine nourriture, milieu sympathique, vous pouvez avoir cela pour un prix modeste : 20 francs par jour et par personne (pension complète).

Notez que vous pouvez séjourner chez notre camarade toute l'année, hiver comme été, printemps comme automne.

De très intéressantes excursions sont possibles.

S'adresser à la R. P.

Le gérant : M. Chambelland.

LA BIOTYPOGRAPHIE - COURBEVOIE - DÉP. 08-69

L'OPINION DE LA PRESSE OUVRIÈRE

SUR

Ce qu'est devenue la Révolution Russe

de M. YVON

Préface de Pierre PASCAL

« Chacun trouvera condensée dans les 87 pages de cette brochure, une expérience qui a fait faillite à ses engagements; il verra ce que « les spécialistes, les techniciens, les initiés » ont fait des travailleurs russes : des cobayes de laboratoire livrés sans défense au bon plaisir d'une nouvelle caste qui étouffe sous ses chiffres, avec l'âme humaine, la liberté individuelle, la dignité, quand ce n'est pas la vie elle-même. »

(Le Semeur).

« Plusieurs lecteurs nous ont demandé des précisions sur les réserves que la Patrie Humaine *a formulées à plusieurs reprises sur l'œuvre de Staline. Qu'ils lisent donc la brochure d'Yvon, ils y trouveront tous les éclaircissements voulus et la réponse la plus pertinente aux questions qu'ils nous posent ou se posent à eux-mêmes.*

(La Patrie Humaine).

Diffusez sans relâche la brochure d'Yvon !

L'exemplaire : 2 fr. ; franco : 2 fr. 25

5 exempl. :	**10 fr. franco**	**50 exempl. :**	**75 fr. franco**
10 —	**18 fr. —**	**100 —**	**130 fr. —**

Utilisez pour vos commandes notre compte de chèques postaux :

RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE, *54, rue du Château-d'Eau, Paris. Compte N° 734-99 Paris*

Ne vous laissez pas porter par les événements
dominez-les **EN LES COMPRENANT**

POUR COMPRENDRE LE **MÉCANISME ÉCONOMIQUE** ET LA **SIGNIFICATION SOCIALE** DE LA

DÉVALUATION DU FRANC

IL FAUT CONNAITRE LE MÉCANISME GÉNÉRAL DU SYSTÈME CAPITALISTE

LISEZ

l'Economie Capitaliste

NOUVELLE ÉDITION
par R. LOUZON

LISEZ NOTAMMENT :
Les chapitres VI et VII du Livre Ier

La fausse monnaie et ses effets

Prix : **12 francs** franco

Envoyez votre commande par mandat-chèque à notre compte de chèques postaux :
RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE, *54, rue du Château-d'Eau, Paris. Compte N° 734-99 Paris*